COMMUNE
DE VERLAINE

PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Partie II : Résultats de la participation de la population

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe régionale Hesbaye Liégeoise

TITRE DU DOCUMENT

Programme Communal de Développement Rural

Commune de Verlaine

Partie 2 – Consultation de la population

AUTEURS

Fondation Rurale de Wallonie
Parc scientifique Créalys
rue Camille Hubert, 5
5032 ISNES
+32 81 26 18 82
www.frw.be

Equipe Hesbaye liégeoise
Rue de Huy, 123
4300 WAREMME
+32 19 58 93 20
hesbaye.liegeoise@frw.be

SEN5
Rue des Bayards, 67
4000 Liège
www.sen5.be

PERSONNES DE CONTACT

Fondation Rurale de Wallonie

- Audrey Wanzoul : a.wanzoul@frw.be
- Aurélie Maron : a.maron@frw.be

Sen5

- Suzanne Jadoul : info@sen5.be



TABLE DES MATIÈRES

Titre du document 3
Auteurs 3
Personnes de contact 3
1. Opération de développement rural (ODR) de VERLAINE en un clin d'oeil 6
2. Chronologie de L'ODR 7
3. Présentation de l'organisme d'accompagnement 9
3.1. Organisme d'accompagnement – la fondation Rurale de Wallonie (FRW) 9
3.2. Coordination tout au long de l'ODR 10
3.2.1 Comité de pilotage 10
3.2.2 Collège communal 10
3.2.3 Relais communaux 10
4. Information-consultation 11
4.1. Communication tout au long de l'ODR 11
4.1.1. L'information des élus communaux 11
4.1.2. Le logo de l'ODR 12
4.1.3. Les toutes-boîtes 12
4.1.4. Les outils numériques 13
4.1.5. Le relais presse 15
4.1.6. Une visibilité sur le terrain 16
4.2. Interviews de personnes-ressources et visite des villages 17
4.2.1. Interviews de personnes-ressources 17
4.2.2. Visite des villages 18
4.3. Information-consultation villageoise 19
4.3.1 En présentiel 19
4.3.2. A distance, formulaires en ligne 21
4.2.3. A distance, enquête papier 24
4.4. Rencontres de publics-cibles 25
4.4.1. Les Associations 25
4.4.2. Le personnel communal (enseignant, administratif et ouvrier) 26
4.4.3. Le conseil communal des enfants (CCE) 29
4.4.4. Les agriculteurs 30
5. Concertation 33
5.1. Concertation avec les commissions communales 33
5.1.1. Le Plan communal de développement de la nature (PCDN) 33
5.1.2. La Commission consultative d'aménagEment du territoire et de la mobilité (CCATM) 34
5.2. Concertation avec la population 36

Réunions de (re)Tour dans les villages 36
6. Commission locale de développement Rural (CLDR) et ses Groupes de travail (gT) 44
6.1 Composition de la CLDR 44
6.2. Calendrier et participation 46
7. Co-production 48
7.1 Synthèse des réunions de la CLDR et de ses GT 48
7.2 Actions portées par la CLDR et les GT 63
7.2.1. Replantation d'arbres et de haies 63
7.2.2. Réflexion sur la problématique du stationnement 63
7.2.3. Mise en place d'actions pour les nouveaux habitants. 63
7.2.4. Actions à mener durant la semaine de la mobilité (septembre 2023) 64
8. Annexes 66
8.1. Délibérations communales importantes (1 – 7)..... 66
8.2. Comptes-rendus ou synthèses des démarches de consultation (8 - 10) 66

1. OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) DE VERLAINE EN UN CLIN D'OEIL

Ce qui caractérise l'ODR c'est :

- **Des Verlainois déjà mobilisés** dans différentes structures et commissions très actives sur le territoire communal, et pourtant **enthousiastes et motivés à s'impliquer davantage :** au niveau des comités de pilotage pour des organisations durables (ODD) et pour le plan d'action pour l'Energie durable et le climat (PAEDC), au sein de Verlaine en transition, du plan communal de développement de la nature (PCDN), de la commission consultative d'aménagement du territoire (CCATM), du Comité culturel et sportif (CCS), du conseil communal consultatif des aînés (CCCA), du plan de cohésion social (PCS) et ses bénévoles, etc.

- **Une (ré)appropriation du territoire** par les citoyens, mais aussi par la Commune (élus et services administratifs), lesquels se sont penchés sur les cartes, sont allés sur le terrain, ont confronté les points de vue (permettant ainsi de voir le territoire différemment et de le redécouvrir).

- Un **rythme de travail perturbé** par les périodes de confinement. Heureusement, une bonne **communication** à chaque étape de l'Opération (relayée par les outils communaux, réseaux sociaux, membres de la CLDR et organisations locales).

- L'utilisation **d'outils numériques** facilitant l'information des membres de la Commission, favorisant les échanges entre eux et le **travail collaboratif**.

VERLAINE
PCDR

Logo de l'opération créé par la Commune

2. CHRONOLOGIE DE L'ODR

12/03/2018	**Décision du Conseil communal** de mener une opération de développement rural et de demander l'accompagnement de la FRW (annexe 1).
05/02/2019	Information du Ministre, à la Commune, sur la **désignation de la FRW** comme organisme d'accompagnement. La Convention FRW-Commune démarre **le 14 octobre 2019** (annexe 2).
De novembre 2019 à mars 2020	Analyse du territoire par les agents de la FRW et **entretiens de personnes ressources**. Ce travail a permis d'entrevoir les grands enjeux qui seront portés par la population.
23/12/2019	**Désignation** par le Collège communal **du bureau d'étude Sen5** comme **auteur du PCDR** (annexe 3).
De juillet 2020 à mai 2021	**Phase d'information - consultation** – Sur base d'un pré-diagnostic, collecte des avis **de la population et des acteurs locaux (rencontre de publics cibles)** sur les atouts et faiblesses de leur commune. Différentes démarches : en présentiel et en distanciel (pour cause de confinement lié à la crise sanitaire). Communication tous azimuts pour informer la population de la poursuite de l'Opération.
Juin 2021	**Phase de concertation,** avec la mise en place de **2 groupes de travail « stratégie » avec les commissions communales**. – Sur base du diagnostic partagé et d'une première proposition d'enjeux, collecte d'idées de projets et lancement des candidatures pour la CLDR.
Novembre 2021	Re(Tour) dans les villages (en présentiel !), **4 groupes de travail « projets » avec la population** – Sur base du diagnostic partagé et d'une première proposition d'enjeux, collecte d'idées de projets et lancement de l'appel à candidatures pour la CLDR.
14/02/2022	**Approbation de la composition de la Commission locale de Développement Rural** par le Conseil communal. Tous les candidats sont retenus (annexe 4).
10/03/2022	**Phase de co-production,** avec la **mise en place de la CLDR**, composée de 42 membres.

De mi-mars 2020 à mi-février 2022, crise sanitaire : adaptation du planning et de la méthodologie de travail

11/04/2022	**Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la Commission locale de Développement Rural** par le Conseil communal (annexe 5).
De mars 2022 à mai 2023	Appropriation du diagnostic partagé et co-construction de la stratégie de développement : **validation des enjeux, formulation d'objectifs de développement, travail sur le catalogue des projets et priorisation** (en ce compris la visite de projets inspirants) : 7 enjeux et 17 objectifs et 36 projets. Analyse des synergies avec le **GAL Jessuishesbignon.be**, outil supra-communal.
11 avril 2022	**1 groupe de travail thématique** – consultation du **conseil communal consultatif des ainés**. Sur base du diagnostic partagé et d'une première proposition d'enjeux, collecte d'idées de projets.
D'octobre 2022 à mars 2023	**5 groupes de travail « Approfondissement des fiches de Lots 1 et 2 »** - 1 consultation du **comité culturel et sportif** - 4 groupes de travail de la **CLDR ouverts aux commissions communales concernées** : Maison de village à Seraing-le-Château, Energie, Nature et Aménagement des entrées de villages Sur base des fiches-projets (version catalogue), collecte d'informations utiles à la définition plus précise des projets.
De janvier 2023 à mai 2023	**Rédaction** des fiches-projets par l'auteur du PCDR et travail de relecture à distance par la Commune, la FRW et la CLDR.
D'avril à août 2023	Rencontre entre le SPW-Collège-Auteur-FRW pour avis sur les projets Lots 1 et 2 **Validation des fiches-projets** par la CLDR (CLDR le 25/04) Finalisation et relecture de l'avant-projet du PCDR
04, 25 septembre & 16 octobre 2023	**Approbation de l'avant-projet du PCDR** par la CLDR, le Collège (annexe 6) et le Conseil communal (annexe 7)

3. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT

3.1. ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT – LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

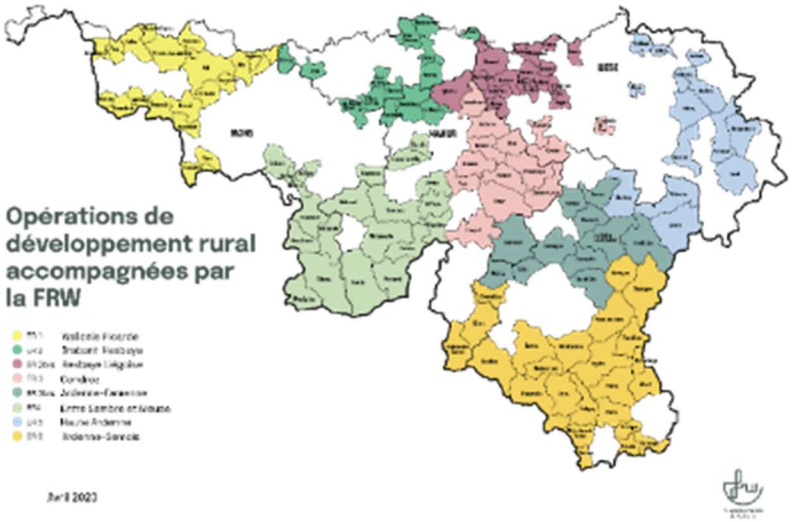
L'équipe Hesbaye Liégeoise accompagne la commune de Verlaine

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 130 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Verlaine est assuré par l'équipe Hesbaye Liégeoise située à Waremme (en mauve sur cette carte), par Audrey Wanzoul et depuis l'installation de la CLDR également par Aurélie Maron.



3.2. COORDINATION TOUT AU LONG DE L'ODR

3.2.1 COMITÉ DE PILOTAGE

- **Le comité de pilotage de l'ODR est composé de** l'agent-relais pour le Collège, de l'agent-relais pour l'Administration communale, de la Directrice générale, de l'auteur du PCDR et des agents de développement de la FRW.
- Le comité de pilotage se réunit régulièrement pour échanger sur l'actualité de l'ODR, prendre connaissance de manière détaillée de la procédure, répondre aux questions qui se posent, planifier les réunions de Collège, CLDR et GT ainsi que pour informer les partenaires de l'état d'avancement des dossiers et projets en cours.

3.2.2 COLLÈGE COMMUNAL

- L'ensemble des membres du Collège communal, selon leurs attributions, s'est investi dans la CLDR, dans les GT, dans l'appropriation et dans la co-construction de la stratégie de développement. A de multiples reprises, ils se sont réunis pour remettre des avis, communiquer du contenu ou préparer les réunions de CLDR, avec une réelle volonté de faire place à la participation citoyenne.

- **Au moment de la priorisation des projets,** le Collège communal a analysé le résultat de la priorisation effectuée par la CLDR pour en étudier la faisabilité et la mise en œuvre opérationnelle dans les délais prévus. Là encore, la participation a été pleinement respectée puisque le Lot 1 tel que proposé par la CLDR a été intégralement maintenu, un projet a cependant été rajouté par le Collège pour respecter davantage les priorités de la CLDR (du Lot2 au Lot1). Les visions citoyennes et politiques se sont donc bien coordonnées.

3.2.3 RELAIS COMMUNAUX

- Les agents-relais pour l'ODR sont :
  - Pour le Collège communal : l'Echevine du DR, également Présidente de la CLDR
  - Pour l'Administration communale : la conseillère en environnement

4. INFORMATION-CONSULTATION

4.1. COMMUNICATION TOUT AU LONG DE L'ODR

La communication relative à l'ODR fait l'objet d'une attention soutenue tout au long du processus d'élaboration du PCDR, mais tout spécialement lors des premières étapes.

Deux façons de communiquer :

- à travers l'**information des élus communaux**, qui se font le relais auprès de la population et des membres des commissions communales auxquelles ils participent.
- à travers l'**activation de plusieurs supports de communication**, qui touchent directement les citoyens verlainois : bulletin communal, site internet, application communale, réseaux sociaux, presse écrite...

Des ***affiches*** sont disposées dans chacun des villages une à deux semaines avant les réunions. Une ***remorque « publicitaire »*** invitant les citoyens à s'exprimer circule également à travers les différents villages plusieurs jours avant les consultations.

Affiches et bâche sur remorque utilisées pour annoncer les consultations et réunions villageoises





4.1.1. L'INFORMATION DES ÉLUS COMMUNAUX

Les agents de la FRW réalisent une présentation au Collège communal (les 17 juin 2019 et 15 juin 2020) et au Conseil communal (le 14 septembre 2020) pour leur présenter les partenaires de l'ODR, les informer du processus, de l'importance de la participation de la population ainsi que du calendrier.

4.1.2. LE LOGO DE L'ODR

Un logo spécifique est créé, dans une déclinaison de la charte graphique communale, permettant d'identifier toutes les réunions et actions liées à l'ODR. Il est appliqué sur plusieurs supports.

Logo de la commune de Verlaine → *Logo de l'ODR de Verlaine*

4.1.3. LES TOUTES-BOÎTES

Les étapes-clés de l'Opération et les différents appels à la population ont été communiqués en toutes-boîtes (notamment à travers le ***bulletin communal***) : communication progressive pour le lancement de l'ODR, calendrier des réunions d'information-consultation, (re)Tour dans les villages, mise en place et composition de la CLDR, diagnostic partagé, stratégie, projets, etc.



4.1.4. LES OUTILS NUMÉRIQUES

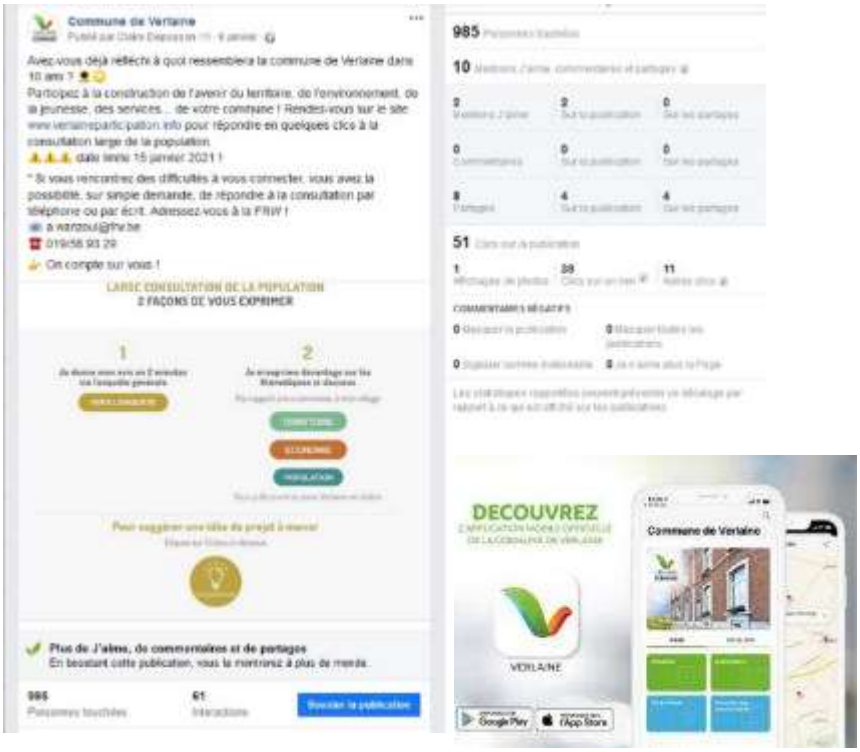
Le nouveau ***site communal*** a fait la part belle à l'Opération en lui réservant un espace accessible directement depuis la page d'accueil et en relayant régulièrement les actualités de l'Opération (disponibles sur le site Weebly géré par les agents de la FRW).

Adresse du site Weebly de l'Opération : https://www.verlaineparticipation.info/



Cet onglet spécifique, ainsi que l'***application communale pour Smartphone*** liée au site, relaye les différentes informations importantes et utiles au plus grand nombre pour comprendre l'Opération mais surtout pour consulter la population durant la crise sanitaire.

La population verlainoise a ainsi pu s'exprimer, même à distance. A noter qu'une version papier de l'enquête en ligne était disponible (sur simple demande), pour les personnes non connectées.



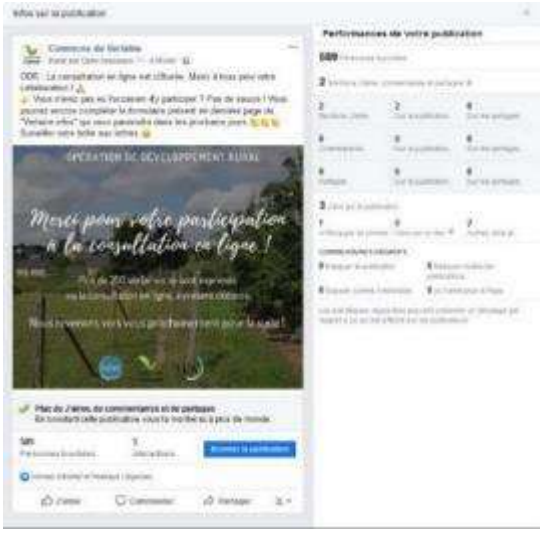


Une ***mailing list*** est aussi créée, reprenant les fichiers de contacts existants au niveau de la Commune (PCDN, CCATM, Comité culturel et sportif, enseignants pour relayer aux parents, …) ainsi que les coordonnées laissées par les personnes qui s'étaient inscrites aux réunions villageoises dans les différents villages (250 adresses).



La ***page Facebook*** de la Commune sert tout au long du processus d'élaboration à faire la publicité des rendez-vous de l'Opération. Les citoyens sont invités (et remerciés pour leur participation) à travers des post mais également des vidéos.





4.1.5. LE RELAIS PRESSE

Lors des consultations, des réunions dans les villages ainsi qu'au moment de la mise en place de la CLDR, les agents de la FRW font appel à la presse pour multiplier davantage les canaux de communication et maximiser les impacts.

20 HW EN HESBAYE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

VERLAINE

La participation citoyenne est en marche

Processus de participation citoyenne, l'ODR démarre à Verlaine. Des réunions sont programmées dans les quatre villages.



suivi. L'ODR vise à associer tous les citoyens au choix d'actions et de projets à mener pour améliorer la qualité de vie dans la commune. Et au-delà, à dynamiser et valoriser les ressources du territoire de l'entité en élaborant une vision d'avenir pour Verlaine. Les réunions programmées avec les citoyens permettront d'établir un diagnostic des forces et faiblesses, de réfléchir aux projets et actions pour améliorer la qualité de vie, à identifier les priorités et susciter un dialogue constructif entre la Commune et ses citoyens.

Trois sigles, un objectif...

« L'ODR représente tout le processus de dynamique citoyenne. »
Audrey WANZOUL (FRW)

par le gouvernement wallon », poursuit Audrey Wanzoul. Un délai de 2 à 3 ans est nécessaire pour élaborer ce programme et il faut compter 3, 5 ou 10 ans pour le mettre en œuvre. *« En général, on mise sur 10 ans dans la plupart des Communes qui ont lancé ce PCDR. »*

Durant ces 10 ans, la Commune peut prétendre à des subsides, en fonction de ses projets et des disponibilités financières réduites actuel-

Verlaine lance une consultation populaire pour son PCDR



D.R.

Par Romain Masquelier
| Publié le 20/01/2021 à 13:00

Dans le cadre de son PCDR, la une consultation. L'idée : iden l'entité... pour ensuite dévelop

La commune de Verlaine se lance sur l Programme Communal de Développer subsides régionaux conséquents pour création d'une maison de village, la m citoyenne...).

La consultation citoyenne continue

Home > Régions > Huy-Waremme > Verlaine - 20-01-2021 à 06:00 - J.L. - L'Avenir
Lecture 2 min.



Les réunions (ici, celle de Chapon-Seraing) se muent en consultation internet suite à la pandémie. ÉdA

4.1.6. UNE VISIBILITÉ SUR LE TERRAIN



Pour optimaliser la visibilité de l'ODR, en septembre 2021, la FRW participe à la fête des associations.

OBJECTIF(S)

1. Faire la promotion pour l'ODR en allant à la rencontre des citoyens ;
2. Annoncer les réunions villageoises organisées courant du dernier trimestre 2021 et invitation à y participer
3. Relayer l'appel à candidatures pour la CLDR

MÉTHODE

- Pour la visibilité de l'ODR, une TV diffuse une capsule vidéo en boucle
- Pour collecter les idées de projet, des questions sont posées (par volet territoire, économie, population) et un formulaire à compléter est disponible pour déposer ses propositions
- Pour prendre part à la réflexion, des formulaires de candidatures à la CLDR sont disponibles





RÉSULTATS



Beaucoup de personnes ont vu et se sont arrêtées au stand, mais très peu (une dizaine) ont complété les documents mis à disposition.

4.2. INTERVIEWS DE PERSONNES-RESSOURCES ET VISITE DES VILLAGES

4.2.1. INTERVIEWS DE PERSONNES-RESSOURCES

De novembre 2019 à mars 2020, les agents de la FRW mènent une dizaine d'entretiens de personnes ressources et acteurs centraux de la vie communale, afin de :

- mieux cerner les enjeux, atouts et faiblesses du territoire ;
- récolter des informations de personnes qui connaissent le « terrain» et confronter ces informations avec les données de la partie 1 du PCDR ;
- connaître leurs idées de projets et d'actions pour le territoire ;
- les informer sur le processus d'une opération de développement rural et potentiellement s'assurer de leur future collaboration.

Ces rencontres sont personnalisées en fonction de l'implication de chacun dans la commune et permettent de recueillir des points de vue très variés sur la situation de la commune.

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se sont révélés riches en informations et ont permis d'établir un contact privilégié avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information. Suite au confinement, l'avis de seulement treize personnes est ainsi capitalisé.

1	Hubert JONET	Bourgmestre
2	Huguette BUTTIENS	Échevine et élue relais de l'ODR
3	Patrick DANZE	Président du CPAS
4	Gwendoline POTY	Échevine
5	Fabienne HANZE	Permanente culturelle communale
6	Vincent GERDAY	Échevin
7	Isabelle DOYEN	Directrice Générale
8	Aline VENDERICK	Conseillère en environnement et en mobilité ainsi qu'agent relais de l'ODR
9	Claudio DI CLEMENTE	Conseiller en aménagement du territoire
10	Luc LARMUSEAU	Gestionnaire du centre sportif local
11	Laura DE WERGIFOSSE	Directrice générale du CPAS
12	Marie SAUVAGE	Plan de cohésion social
13	Adrienne PESSER	Chargée de mission Cohésion sociale GAL

4.2.2. VISITE DES VILLAGES

En juillet 2020, de manière à s'approprier le territoire, l'agent du SPW ARNE, l'auteur du PCDR, les agents de la FRW accompagnés des responsables du service travaux, du Plan de Cohésion Sociale ainsi que de l'échevine du DR parcourent, à vélo, les différents villages de l'entité Verlainoise.

VERLAINE

Le PCDR commence par une balade à vélo

Le Plan communal de développement rural a débuté. Il débouchera sur une consultation de la population.

• Jacques LEMOINE



Découverte de l'entité pour les acteurs qui encadreront le futur PCDR.

Une balade à vélo pour une dizaine d'acteurs qui encadrent le futur Plan communal de développement rural (PCDR). Une découverte des quatre villages pour mieux appréhender le territoire de la commune, ses richesses patrimoniales et naturelles, ses sites et les lieux potentiels qui pourraient accueillir des projets. Le lancement de l'Opération de développement rural de Verlaine débouchera à terme sur l'élaboration d'un PCDR, en concertation avec la population, stade ultime du projet avant sa concrétisation.

Un PCDR, c'est quoi ?

« L'objectif du PCDR est d'améliorer la qualité de vie de notre village grâce à des projets imaginés par les citoyens et de les réaliser à travers ce PCDR, explique Maureen Schmetz, auteure de projets du bureau SEN5. *Il s'agit d'un plan communal participatif à l'échelle de la commune pour élaborer des projets d'intérêt collectif ».*

Pour Verlaine, il s'agit du premier PCDR, par rapport à d'autres communes qui en sont à deux, voire trois projets. Dans le contexte actuel, la tutelle régionale souhaiterait privilégier les initiatives de Communes qui n'ont pas encore bénéficié de subsides pour un PCDR.

Le bilan de cette journée de découverte et de rencontres s'avère positif selon Audrey Wanzoul, membre de la Fondation rurale de Wallonie. *« Outre des espaces publics pour créer de nouveaux espaces de convivialité, nous avons vu de nombreux éléments du petit patrimoine à mettre en valeur ».*

L'état des infrastructures routières de la commune, les accotements et leur entretien ont suscité d'agréables surprises ! *« Des petits havres de paix, un air de vacances dans les campagnes, des paysages, le calme... ».*

Un calendrier sera communiqué aux citoyens par la Commune pour ce vaste projet mené en synergie avec le Groupe d'action locale (GAL – pour un développement économique notamment des zones rurales), le Plan de cohésion sociale (PCS) de la commune et le PCDR donc.

Si au départ, le lancement de ce PCDR visait entre autres, l'obtention de subsides pour la rénovation complète de la salle des Thuyas, *« il peut déboucher sur d'autres projets subsidiables »,* souligne Huguette Buttiens. Subsidiables et subsidiés en fonction de la conjoncture actuelle.

« Ce PCDR représente un vrai plus pour la commune, conclut l'échevine. *On va connaître les desiderata des habitants et on sera peut-être étonnés de leurs attentes, au niveau mobilité, patrimoine ou vie associative ».* ■

Article extrait du journal « L'Avenir » du 11/07/2020

4.3. INFORMATION-CONSULTATION VILLAGEOISE

Les informations-consultations (IC) villageoises sont déclinées sous trois formes : en présentiel, à distance à l'aide de formulaires en ligne ainsi qu'à distance sous forme d'une enquête papier.

OBJECTIF(S)

- Informer de l'existence et du démarrage d'une ODR ;
- Convaincre de l'importance de la participation de la population ;
- Présenter le pré-diagnostic : caractéristiques et spécificités de la commune, point de départ pour la réflexion des habitants ;
- Enrichir le pré-diagnostic par la vision des habitants (collecte d'avis) ;
- Permettre d'exprimer les premières propositions pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

NB : les thématiques de l'éolien et de la sécurité routière n'ont pas été écartées de la consultation mais ont fait l'objet d'une collecte d'avis spécifique, afin d'être traitées séparément (hors PCDR et par les services communaux directement concernés).

4.3.1 EN PRÉSENTIEL

PARTICIPATION

DATE	VILLAGE	PARTICIPANTS
08 octobre 2020	Chapon-Seraing	22 habitants



Représentativité

- *Indépendants :* 7 personnes (33% des participants)
- *Femmes : :* 7 personnes (33% des participants)

MÉTHODE

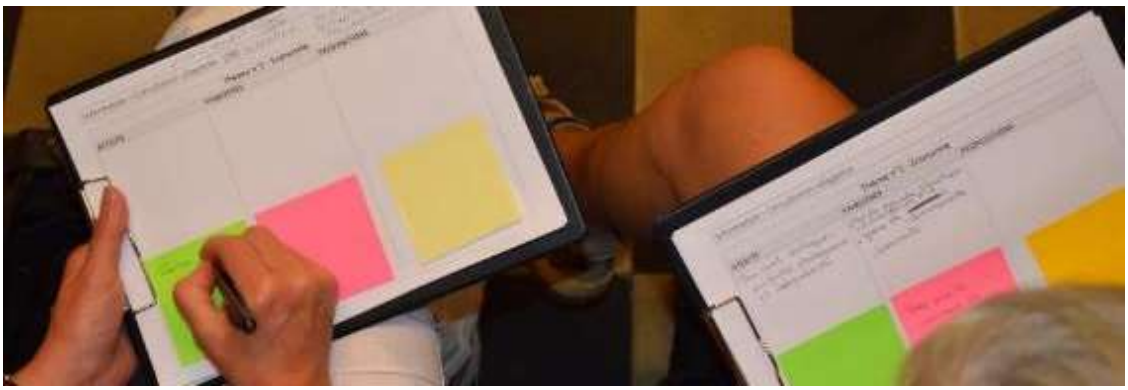
Le pré-diagnostic s'articulait autour de 3 thématiques permettant de présenter les principaux éléments identifiés par l'auteur du PCDR :

- **Le territoire** (aménagement du territoire, mobilité, environnement)
- **L'économie** (commerces & tourisme, économie & énergie, agriculture)
- **La population** (services, dynamique locale, communication)

La présentation faite en réunion se trouve en annexe 8.

Les participants se voient remettre en début de séance un jeu de post-it pour chacune des thématiques. A l'issue de la présentation de chaque thème, il leur est demandé d'indiquer :

- sur un post-it de couleur verte, l'atout principal de la commune ;
- sur un post-it de couleur rouge, la faiblesse principale ;
- sur un post-it de couleur jaune, une proposition de projet, ou d'amélioration.



Après les avoir récoltés, les agents de la FRW les positionnent sur de grands posters représentant les différents sous-thèmes abordés.

Parallèlement à ce travail, les participants ont pour mission de noter de manière individuelle l'ensemble des forces, faiblesses et propositions, données qui sont récoltées en fin de séance et synthétisées par la FRW.

RÉSULTATS

Cette méthode de consultation présente le quadruple avantage :

- de permettre à tous de s'exprimer, même ceux qui redoutent de prendre la parole en public ou au sein d'un groupe ;
- d'offrir directement, et de manière très visuelle une synthèse des souhaits et préoccupations des participants ;
- de valider en séance la vision du groupe et clarifier certaines prises de position ;
- de permettre aux agents de la FRW de questionner l'assemblée sur des thématiques qui sont peu abordées.

Le travail individuel permet quant à lui d'affiner et de valider le travail réalisé en commun.

La mobilité douce et les lieux de rencontre sont les principales préoccupations des participants. Par contre, trop de place accordée à l'éolien (spécificité de Chapon-Seraing), le PCDR ne pouvant malheureusement pas aider à solutionner les problèmes soulevés.

La synthèse de cette soirée figure en annexe 9A.

Après avoir été reportées une première fois (en raison du 1er confinement), les séances d'information-consultation sont interrompues avec l'arrivée du 2ème confinement.

Dans l'incertitude du déroulement des prochains mois, et pour ne pas reporter à nouveau l'organisation des réunions dans les villages, les agents de la FRW proposent à la Commune de finaliser cette première étape de l'Opération à distance. Et de retourner dans les différents villages plus tard dans le processus.

4.3.2. A DISTANCE, FORMULAIRES EN LIGNE

DURÉE : 1,5 MOIS (DÉCEMBRE 2020 > MI-JANVIER 2021)

Suite à l'annulation de trois réunions de consultation villageoises, les différents partenaires de l'ODR prennent la décision de poursuivre la consultation à travers l'organisation d'une large enquête en ligne afin de suppléer les réunions en présentiel.



PARTICIPATION

Trois participations sont possibles :

- Questionnaire général
- Questionnaires thématiques
- Questionnaire idées de projet

253 citoyens (soit 6% de la population) répondent au questionnaire « général », lequel permet d'exprimer en quelques minutes son degré de satisfaction par rapport à plusieurs thématiques.

Représentativité par village

- *Verlaine* : 152 personnes (60,1% des répondants)
- *Bodegnée* : 50 répondants (19,8% des répondants)
- *Chapon-Seraing* : 34 répondants (13,4% des répondants)
- *Seraing-le-Château* : 17 répondants (6,7% des répondants)

Le nombre de participants par village correspond généralement à environ 6% des habitants de ces villages, sauf pour Chapon-Seraing qui est un peu en-dessous. Cela s'explique probablement par le fait que les Chaponnais qui souhaitaient s'exprimer l'ont fait lors de la réunion organisée le 08 octobre 2020.

Représentativité par âge

- *Moins de 20 ans* : 1 répondant (0,4% des répondants)
- *Entre 20 et 45 ans* : 101 répondants (42,1% des répondants)
- *Entre 45 et 65 ans* : 111 répondants (46.2% des répondants)
- *Plus de 65 ans* : 27 répondants (11,2% des répondants)

Les moins de 20 ans et les plus de 65 ans se sont clairement moins exprimés. Des consultations complémentaires seront ensuite organisées pour essayer de toucher davantage ces tranches d'âge de la population.

Les citoyens peuvent aussi s'exprimer sur une ou plusieurs thématiques :

- *Aménagement du territoire* : 39 réponses (115 vues vidéo)
- *Mobilité :* 24 réponses (67 vues vidéo)
- *Environnement :* 23 réponses (50 vues vidéo)
- *Sécurité Routière* : 17 réponses (pas de vidéo)
- *Population et services* : 9 réponses (39 vues)
- *Dynamiques locales* : 8 réponses (31 vues
- *Economie et énergie* : 7 réponses (45 vues)
- *Agriculture* : 6 réponses (29 vues)
- *Communication* : 5 réponses (28 vues)
- *Commerce et tourisme* : 5 réponses (18 vues)

Le questionnaire en ligne offre aussi aux citoyens la possibilité de faire part d'idées de projets :

- 17 répondants transmettent des suggestions, ce qui a permis de comptabiliser un total d'une cinquantaine d'idées de projets.

MÉTHODE

Les habitants ont l'opportunité de s'exprimer sur les atouts/faiblesses du territoire et de communiquer leurs idées de projets. De ce fait, il s'agit d'une collecte de constats personnels et non d'un débat d'idées (reporté plus tard dans le processus).

L'analyse de l'auteur du PCDR est consultable via de courtes vidéos commentées, les habitants peuvent ainsi prendre connaissance de celles des sous-thématiques de leurs choix, en fonction de leur intérêt et du temps qu'ils souhaitent y consacrer.

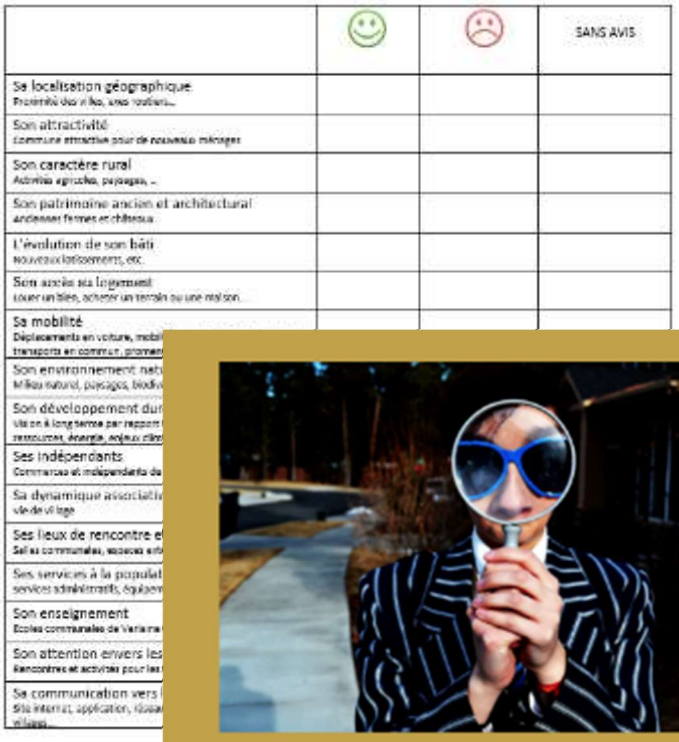
Pour espérer une forte participation de la population, une méthode de consultation à triple lecture est envisagée. L'idée est de collecter l'avis du plus grand nombre ! Du citoyen pressé au plus consciencieux…

- Rapide et ciblée (5') : identification des forces et faiblesses
- Intermédiaire (10') : identification des forces et faiblesses, justification éventuelle (question ouverte) et proposition d'idées de projet
- Exhaustive (25') : visualisation de l'analyse réalisée par l'auteur du PCDR (3' MAX d'informations illustrées), identification des forces et faiblesses, justification éventuelle et proposition d'idées de projet

Concrètement, une possibilité de s'informer et trois possibilités de s'exprimer :

- Visualisation des 9 capsules vidéo
- Formulaire « d'entrée » à choix multiples, enquête globale sur la satisfaction à vivre à Verlaine
- Questionnaires thématiques
- Dépôt d'idées de projets



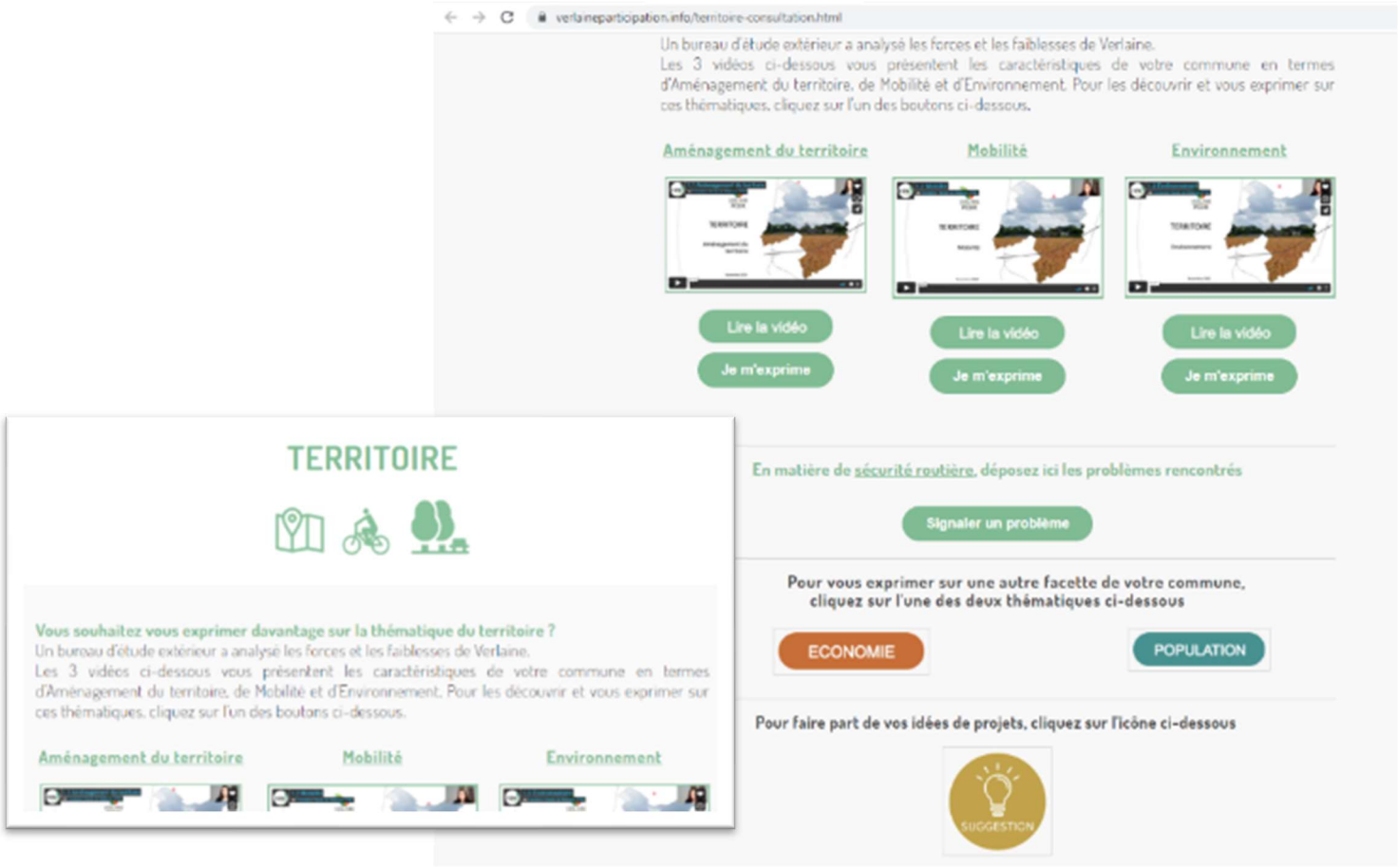


FRW



Enfin, en bas de page, un curseur renseigne la participation des habitants des quatre villages de Verlaine. La population est invitée à augmenter le nombre de réponse en veillant à ce que d'autres citoyens s'expriment également.

Une base de contact est ainsi constituée afin de relancer les personnes intéressées pour les réunions physiques et autres groupes de travail organisés dans un second temps, quand le contexte le permettra.



RÉSULTATS

Les thématiques qui suscitent le plus de réactions sont les thématiques relatives au volet « territoire ». Peu de répondants mais beaucoup de contenu !

Les résultats détaillés de la consultation en ligne sont repris en annexe 9B.

4.2.3. A DISTANCE, ENQUÊTE PAPIER

DURÉE : 1 MOIS (FÉVRIER À MARS 2021)

MÉTHODE

Un formulaire papier est distribué via le bulletin communal. L'objectif était de permettre aux personnes moins « connectées » de s'exprimer également.

PARTICIPATION



Seuls 8 formulaires sont renvoyés à l'Administration communale. Ce chiffre peut peut-être s'expliquer par le fait que la plupart des personnes qui souhaitent s'exprimer l'ont déjà fait via le questionnaire en ligne ou par le fait que l'on demande ici aux citoyens de s'exprimer à partir « d'une page blanche », contrairement à la version en ligne où les répondants pouvaient prendre connaissance du diagnostic présenté en vidéos par l'auteur du PCDR.

Représentativité

- *Villages :* Verlaine : 5 ; Chapon : 1 ; Bodegnée : 1 ; Seraing-le-Château : 1.
- *Âges :* -25 ans : 1 ; 40-50 ans : 3 ; 60 ans et + : 4.

RÉSULTATS

Les avis reçus sont intégrés aux résultats de l'enquête en ligne. Le tout est transmis à l'auteur du PCDR.

4.4. RENCONTRES DE PUBLICS-CIBLES

En alternance présentiel/distanciel, les agents de la FRW s'adaptent à la situation et rencontrent certains groupes-cibles afin de récolter leurs avis. Les résultats de ces rencontres sont repris en annexe 9C.

Voici les rencontres menées :

- les associations, durant l'été 2020
- le personnel enseignant, le 17 septembre 2020
- le personnel (para)communal (employés et ouvriers communaux), le 21 septembre 2020
- le Conseil communal des enfants (CCE), le 18 mai 2021
- le secteur agricole, durant l'été 2022

4.4.1. LES ASSOCIATIONS

A Verlaine, les associations culturelles, sportives, festives, … existantes sur le territoire font partie du Comité culturel et sportif. C'est par ce biais que les agents de la FRW les ont contactées à plusieurs reprises durant le processus d'élaboration du PCDR :

- information par mail sur le déroulement et l'avancement de l'Opération ;
- invitation à se faire le relais auprès de leurs bénéficiaires pour les initiatives en ligne ;
- invitation aux réunions dans les villages et de groupes de travail ;
- demande pour qu'il y ait une « personne relais » au sein de la CLDR.

De manière à ne pas ralentir l'avancement du PCDR, la Commune profite du premier confinement pour réaliser, en juin 2020, une enquête sur les besoins spécifiques du monde associatif. Les informations collectées permettront à l'auteur du PCDR de réaliser une analyse plus fine concernant les infrastructures et équipements à prévoir dans le PCDR.



OBJECTIF(S)

- Consulter sur la situation actuelle de la commune (forces et faiblesses, idées de projets)
- Anticiper les réunions dans les villages et donner un coup de publicité à l'Opération
- Etablir une « relation de confiance » pour la suite du processus



PARTICIPATION

Sur un total de 50 associations, 26 associations l'ont complété.

Par ailleurs, les agents de la FRW ont déjà rencontré les deux agents traitants communaux (la permanente culturelle et le gestionnaire du centre sportif local) dans le cadre des entretiens de personnes ressources.



En juin et juillet 2020, toutes les associations de la commune sont personnellement invitées à remplir un **questionnaire en ligne** concernant leur organisation, leurs activités, les lieux occupés ou encore leurs moyens de communication.



Les associations semblent **globalement satisfaites des infrastructures** qu'elles occupent **ainsi que des canaux de communication** qu'elles utilisent pour mobiliser leur public. Elles formulent cependant quelques demandes/suggestion relatives à **l'occupation du centre sportif local** (et ses abords), à la poursuite des travaux de la **salle Les Thuyas,** à la rénovation de **l'ancienne école de Seraing-le-Château** et au développement de la **mobilité douce** (pour accéder aux activités proposées). Les besoins sont relayés à la Commune qui y donne rapidement suite.

Plus tard dans le processus, les associations recevront les résultats du questionnaire ainsi que les réponses apportées par la Commune. Les attentes des utilisateurs qui demandent davantage d'investissement (humains et financiers) seront relayés à la CLDR et figureront dans les futures fiches-projets du PCDR (plus de 5 fiches au total).

4.4.2. LE PERSONNEL COMMUNAL (ENSEIGNANT, ADMINISTRATIF ET OUVRIER)



- Consulter sur la situation actuelle de la commune (forces et faiblesse, idées de projets)
- Anticiper les réunions dans les villages et donner un coup de publicité à l'Opération
- Etablir une « relation de confiance » pour la suite du processus
- Informer sur le processus d'élaboration d'un PCDR et sur leur contribution à chaque étape.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le 17 septembre 2020, les enseignants des implantations de Chapon-Seraing (maternel), de Verlaine (maternel et primaire) et le personnel d'entretien sont consultés par les agents de la FRW.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER

Le 21 septembre, les agents de la FRW réunissent l'Administration communale (Directrice générale, secrétariat, population, personnel, finances, urbanisme, environnement, énergie, culture, plan de cohésion sociale), le CPAS (Directrice générale, secrétariat, assistantes sociales, marchés Publics, CPAS mobilité) ainsi que le service travaux (chef des travaux et ouvriers communaux).

PARTICIPATION

33 personnes ont participé à la rencontre pour le personnel enseignant et 21 personnes ont participé à la rencontre destinée au personnel administratif et ouvrier.

MÉTHODE

Comme brise-glace en début de rencontre, les agents de la FRW proposent aux participants de se présenter en se plaçant par ordre alphabétique (première lettre de leur prénom), sans se parler sans faire de son.



La FRW poursuit avec la présentation de l'Opération (définitions et principes clés), de quelques exemples de réalisation dans d'autres communes qui ont mené une ODR et du rôle des différents acteurs (en ce compris l'implication de l'Administration communale).

La FRW propose ensuite aux participants d'exprimer leur ressenti pour Verlaine par rapport à des « clichés ruraux » entendus dans d'autres communes. A l'aide de cartons de couleurs, les participants doivent indiquer s'ils sont tout à fait d'accord, moyennement d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.
Il est ensuite proposé à ceux qui le souhaitent de partager leur positionnement.



Pour clôturer la rencontre, les agents de la FRW proposent aux participants d'exprimer leur ressenti en tant que professionnel (en tant qu'employé(e) à la Commune de Verlaine) et/ou leur ressenti citoyen (en tant qu'habitant(e) de Verlaine ou d'une autre commune).
Les participants se sont exprimés sur la principale ressource (à valoriser) et sur la principale faiblesse (à résoudre) à Verlaine. Ils ont également formulé des idées de projets à mener.

RÉSULTATS

CONSULTATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

22 avis citoyens ont été remis ainsi que 29 avis professionnels.

La **mobilité** (principalement aux abords de l'école) et les **infrastructures** (scolaires et la salle Les Thuyas) sont au centre des préoccupations.

Les principales ressources du territoire identifiées sont l'**école** communale, la diversité des **activités proposées aux enfants et à la jeunesse** (centre sportif local, scouts, …), les **infrastructures sportives et l'éducation.**

La principale faiblesse du territoire identifiée est l**'insécurité des usagers faibles (enfants et adultes) liée** :

- **au manque de trottoirs** (inexistants, trop étroits ou obstrués)
- au manque de pistes cyclables
- au mauvais entretien des voiries, lequel est réservé aux rues principales uniquement
- au peu de dispositifs visant à ralentir la circulation (casse-vitesse, chicane, …)
- à l'absence de contrôle sur la voie publique
- à la vitesse excessive des automobilistes
- à un public spécifique (les personnes handicapées)
- à des endroits bien précis (rues spécifiques –abords d'école notamment- et au bord des grands routes)

Les propositions de projets à mener concernent principalement la mobilité et l'offre en services et équipements :

Poursuivre l'aménagement des liaisons piétonnes et cyclables pour sécuriser les déplacements des usagers faibles

- **Aménager des itinéraires sécurisés pour les usagers faibles** : un maximum de trottoirs et des pistes cyclables. Les trottoirs sont également utilisés par l'école lors de sorties/balades avec les élèves
- **Rénover et moderniser les bâtiments scolaires** : entretien, sécurité (électricité-chauffage-clés), amélioration/verdurisation des cours de récréation et des locaux (pour un meilleur accueil mais aussi pour que ceux-ci soient plus attrayants : peinture, mobilier, wifi-connexion Internet…)
- **Valoriser davantage la salle des Thuyas**, augmenter et diversifier les utilisations et activités (événements, spectacles, projections de film, accueil d'humoristes, …) et améliorer la publicité de celles-ci auprès des citoyens
- **Développer la culture**/ Créer un centre culturel

CONSULTATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER

23 avis citoyens ont été remis ainsi que 27 avis professionnels.

La **mobilité** et **le cadre de vie** au sens large font l'objet de constats et propositions concrètes.
Les principales ressources du territoire identifiées sont : le **cadre de vie** (la ruralité, les campagnes, les paysages, la nature, la biodiversité, les espaces verts), l'**agriculture** et les produits locaux, les **Verlainois** (l'esprit villageois, l'humanité, la solidarité entre les habitants, le dynamisme citoyen et leur implication à différents niveaux), les **commerces de proximité** (toujours présents !), ...

La principale faiblesse du territoire identifiée est **la mobilité douce.** Les routes sont entretenues et en bon état mais elles restent dangereuses pour les usagers faibles (poussettes/piétons – enfants et adultes/cyclistes/ …) ; lesquels ne se sentent pas en sécurité. Les causes évoquées sont les suivantes : circulation parfois importante, absence de trottoirs ou ceux-ci sont occupés par des véhicules, vitesse excessive des voitures et des bus.

4.4.3. LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)

OBJECTIF(S)

- Consulter sur la situation actuelle de la commune (forces et faiblesses, idées de projets)
- Anticiper les réunions dans les villages et donner un coup de publicité à l'Opération
- Etablir une « relation de confiance » pour la suite du processus
- Affiner la consultation auprès de public non représenté lors de l'unique réunion villageoise et lors de la consultation en ligne

PARTICIPATION

Le 18 mai 2021, 11 élèves de 5ème et 6ème primaire participent pendant un temps de midi à l'animation prévue par les agents de la FRW.

MÉTHODE

Après un tour de présentation où les agents de la FRW proposent aux participants de se présenter en se plaçant par ordre alphabétique (première lettre de leur prénom), ils sont invités à s'exprimer, sous forme de jeu, sur différentes thématiques relatives à la vie communale : la sécurité routière, la propreté, les sports, les loisirs, le patrimoine, … Les élèves expliquent ce qu'ils aiment le plus et le moins à Verlaine.

« Consultation » en 3 temps :

Tout d'abord individuellement, à partir d'une page banche, ils sont invités à répondre à quelques questions sur ce qu'ils aiment et n'aiment pas à Verlaine.

Ensuite, collectivement, sur base de photos thématiques (photolangage), ils sont invités à réagir et partager leurs ressentis. Les élèves qui le souhaitent peuvent alors revenir sur les réponses apportées en première partie d'exercice ; et éventuellement y apporter des nuances voire des corrections.

Enfin, les conseillers formulent quelques idées de projets à mener, à travers la question suivante : *« Si vous aviez la possibilité de réaliser un projet qui ferait le bonheur de votre village, des enfants de votre commune, des élèves de votre école (vous avez des professionnels pour vous aider et l'argent nécessaire) que feriez-vous ? »*







RÉSULTATS

Ce que les enfants aiment le plus : **l'ambiance et l'entente villageoise (joie des habitants) & la solidarité entre habitants, puis l'agriculture et les artisans** (les producteurs locaux – les fruits et légumes « bio »). Arrivent seulement après la campagne (la nature – la verdure) et « John-John », le meilleur glacier de Wallonie !

Ce que les enfants aiment le moins : **la pollution** (le CO^2 et les déchets), et notamment le manque de poubelles !! Puis **l'insécurité (routière),** et notamment le manque de passages pour piétons.

Le top 3 de leurs idées de projets :

- Ajouts de miroirs pour plus de sécurité des usagers faibles
- Amélioration de la sécurité de tous
- Installation de poubelles dans l'école et les villages (augmenter le nombre actuel)

A noter que les agents de la FRW ont également demandé à rencontrer, en avril 2021, le Club des jeunes ainsi que les mouvements de jeunesse mais ils n'ont pas reçu de réponse positive.

4.4.4. LES AGRICULTEURS



OBJECTIF(S)

- Consulter sur la situation actuelle de la commune (forces et faiblesses, idées de projets)
- Etablir une « relation de confiance » pour la suite du processus
- Recueillir l'avis des agriculteurs sur les idées de projets (les concernant directement) ; idées proposées par la population dans le cadre des multiples démarches de consultation



PARTICIPATION

12 agriculteurs expriment leur avis (sur la trentaine de courriers envoyés). Les agents de la FRW rencontrent un agriculteur en présentiel tandis que les autres répondent au questionnaire en ligne (pour la majorité) ou en complétant la version papier.



MÉTHODE

Plus tard dans le processus, durant l'été 2022, les agents de la FRW décident de consulter les agriculteurs à travers un questionnaire. Ce questionnaire est transmis à chacun par courrier postal et la possibilité est également donnée de le compléter en ligne (lien disponible sur le site internet de la Commune, sa page Facebook et repris dans le courrier). Les agriculteurs disposent d'un mois pour le compléter.



RÉSULTATS

L'avis des agriculteurs est sollicité au sujet des 8 projets suivants :

- Actualisation et distribution de la charte de la ruralité et de la convivialité
- Organisation de rencontres entre les citoyens et les agriculteurs
- Mise en place d'actions de communication sur les pratiques agricoles
- Valorisation des déchets agricoles
- Mise en valeur des bâtiments agricoles
- Aide aux (jeunes) agriculteurs pour d'autres formes d'agriculture (diversification, cultures biologiques ,…)
- Création d'un point de R'Aliment HesbiCoop
- Organisation d'un petit marché pour encourager les circuits courts

Parmi ces projets, les agriculteurs sont d'accord avec le maintien des 6 premiers projets mais ils ne sont pas intéressés et ne souhaitent pas prendre part à la mise en œuvre des 2 derniers projets (R'Aliment HesbiCoop et Petit marché).





Ils proposent également de nouvelles idées de projets, comme par exemple la réalisation d'un répertoire des producteurs locaux, la mise à jour de la charte de la ruralité et de la convivialité en concertation avec le secteur agricole, la réalisation de brochures, de panneaux informatifs devant les fermes et dans les champs ou encore la réalisation d'un petit film sur les agriculteurs de la région.

5. CONCERTATION

5.1. CONCERTATION AVEC LES COMMISSIONS COMMUNALES

OBJECTIF(S)

Le but est de continuer à avancer (malgré un contexte toujours peu favorable) en associant de manière privilégiée les commissions communales au processus d'élaboration du PCDR.

5.1.1. LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Le 06 mai 2021, les agents de la FRW essayent de se connecter à distance pour rencontrer **les membres du PCDN**. La connexion étant défectueuse, la réunion est interrompue et reportée au 15 juin 2020.

PARTICIPATION

Consultation en ligne – 20 membres du PCDN présents.

Consultation en présentiel – 7 membres du PCDN présents.

MÉTHODE

Après la présentation du diagnostic partagé, pour les aspects « environnement » uniquement (biodiversité, paysages, eau, agriculture, ...), les participants réagissent en plénière et **se penchent sur une première formulation d'objectifs environnementaux** et sur la priorité à leur accorder.

Lors des différentes consultations de la population (en présentiel et en ligne) et entretiens avec des acteurs de la vie locale verlainoise, de nombreuses propositions de projets ont été récoltées. Un travail de synthèse est réalisé pour ressortir une première série de projets en lien avec la stratégie de développement proposée par l'auteur du PCDR. **Les propositions de projets liées à la thématique « environnement » sont présentées aux membres du PCDN pour qu'ils puissent donner un premier avis**.

Trois choses leurs sont demandées :
- Analyser les propositions de projets et les classer (à conserver / à modifier / à retirer)
- Ajouter de nouvelles propositions de projets
- Voter pour 3 projets coup de cœur

Ce travail se fait en 3 sous-groupes lors de la réunion, puis au sein des différents groupes du PCDN : FFH (Faune, flore et habitats), SEN (Sensibilisation et éducation à la nature) et ESNAT (Eau, sentiers, nature et aménagement du territoire).

RÉSULTATS

Les résultats de ces réflexions sont transmis à l'auteur du PCDR et seront relayés à la CLDR au moment opportun.



La réunion se termine par la présentation de la CLDR, les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne sont invitées à compléter un formulaire remis en réunion.



De plus, à leur demande, les agents de la FRW organiseront une visite de terrain à Villers-le-Bouillet (en octobre 2021), pour que les membres du PCDN puissent **échanger sur la complémentarité PCDN/PCDR et l'importance d'avoir des représentants au sein de la CLDR.**

Concernant les objectifs de développement à soumettre à l'avis de la CLDR, les participants retiennent :

En premier lieu…
• Se munir d'un outil capable de donner une ligne de conduite claire concernant l'**urbanisation** de la commune afin de préserver les espaces verts/de nature
• Développer une gestion de l'eau à la parcelle pour favoriser l'**infiltration des eaux de pluie**
• Endiguer le problème de **déchets sauvages**
• Développer/restaurer le **réseau écologique**, à plus grande échelle que celle du PCDN

Vient ensuite…
• Développer des actions et des milieux propices au développement de la **biodiversité**, notamment faunistique
• Développer des projets suivants une logique d'**intégration paysagère**
• Inverser la tendance à la hausse de **productions de déchets**

Et enfin…
•Protéger le territoire, et principalement les masses d'eau, des **pesticides et nitrates**.
• Tendre davantage vers des **pratiques agricoles** respectueuses de l'environnement et de l'humain.

5.1.2. LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ (CCATM)

Le 23 juin 2021, les agents de la FRW organisent la rencontre en visio-conférence.

PARTICIPATION

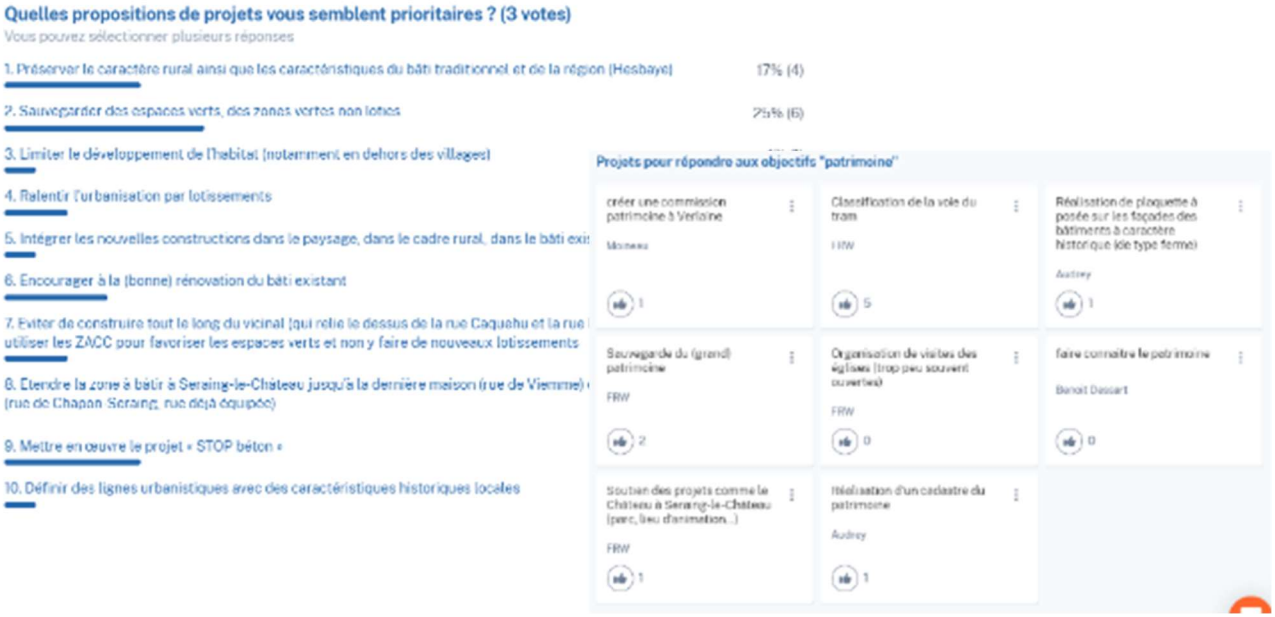
Consultation en ligne - 8 membres de la CCATM.

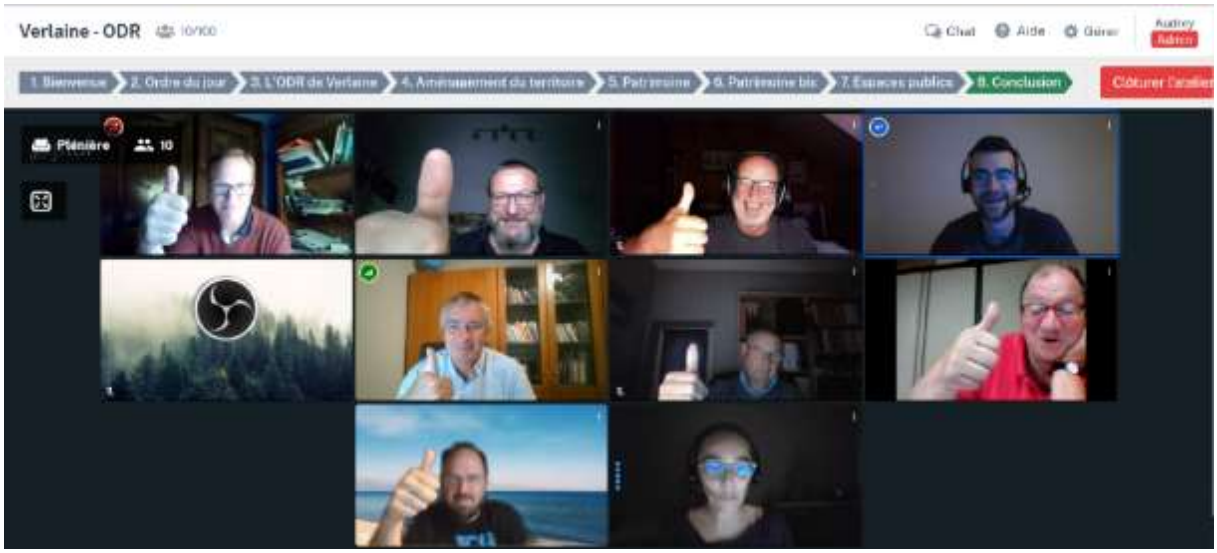
MÉTHODE

Après la présentation du diagnostic partagé (pour 3 sous-thématiques : l'aménagement du territoire, le patrimoine et les espaces-publics), les participants réagissent en plénière et se **penchent sur une première formulation d'objectifs** et sur la priorité à leur accorder.

RÉSULTATS

Les résultats de ces réflexions sont transmis à l'auteur du PCDR et seront relayés à la CLDR au moment opportun.





Comme dernier exercice de la soirée, il est demandé aux participants de réagir aux propositions de projets s'ils le souhaitaient. Étant donné que ces projets seront rediscutés lors des réunions villageoises à venir, il est moins important de les discuter en profondeur. De plus, si ces projets sont retenus dans le PCDR final, ils reviendront au stade d'avant-projet en CCATM pour avis.

La rencontre se termine par une invitation à rejoindre la CLDR...

5.2. CONCERTATION AVEC LA POPULATION

RÉUNIONS DE (RE)TOUR DANS LES VILLAGES

Au vu du contexte Covid et l'interdiction d'envisager des réunions publiques en présentiel dans chaque village de l'entité verlainoise au moment du démarrage de l'Opération, il est proposé à la Commune de toucher un autre public que celui « mobilisé » jusqu'ici (consultation en ligne et habitants impliqués dans les groupements et commissions communales). Les agents de la FRW proposent alors de retourner dans les villages afin de présenter le diagnostic partagé à la population.





OBJECTIF(S)

- Présenter le diagnostic partagé à la population (et recueillir les réactions des participants), vision croisée et synthétique de la commune de Verlaine : aujourd'hui ainsi que celle souhaitée à l'horizon 2030 ; comprenant :
    - Quelques données clés spécifiques (objectives et subjectives) au village dans lequel la réunion est organisée (annexe 10)
    - Première proposition d'enjeux pour le village, pour la commune (sous forme de cartes)
- Discuter des enjeux, réagir aux projets proposés (lors de la consultation en ligne et/ou par les participants à la réunion) et susciter de nouvelles idées
- Lancer l'appel à candidatures pour rejoindre la CLDR

PARTICIPATION

46 citoyens participent aux réunions organisées courant du mois de novembre 2021.

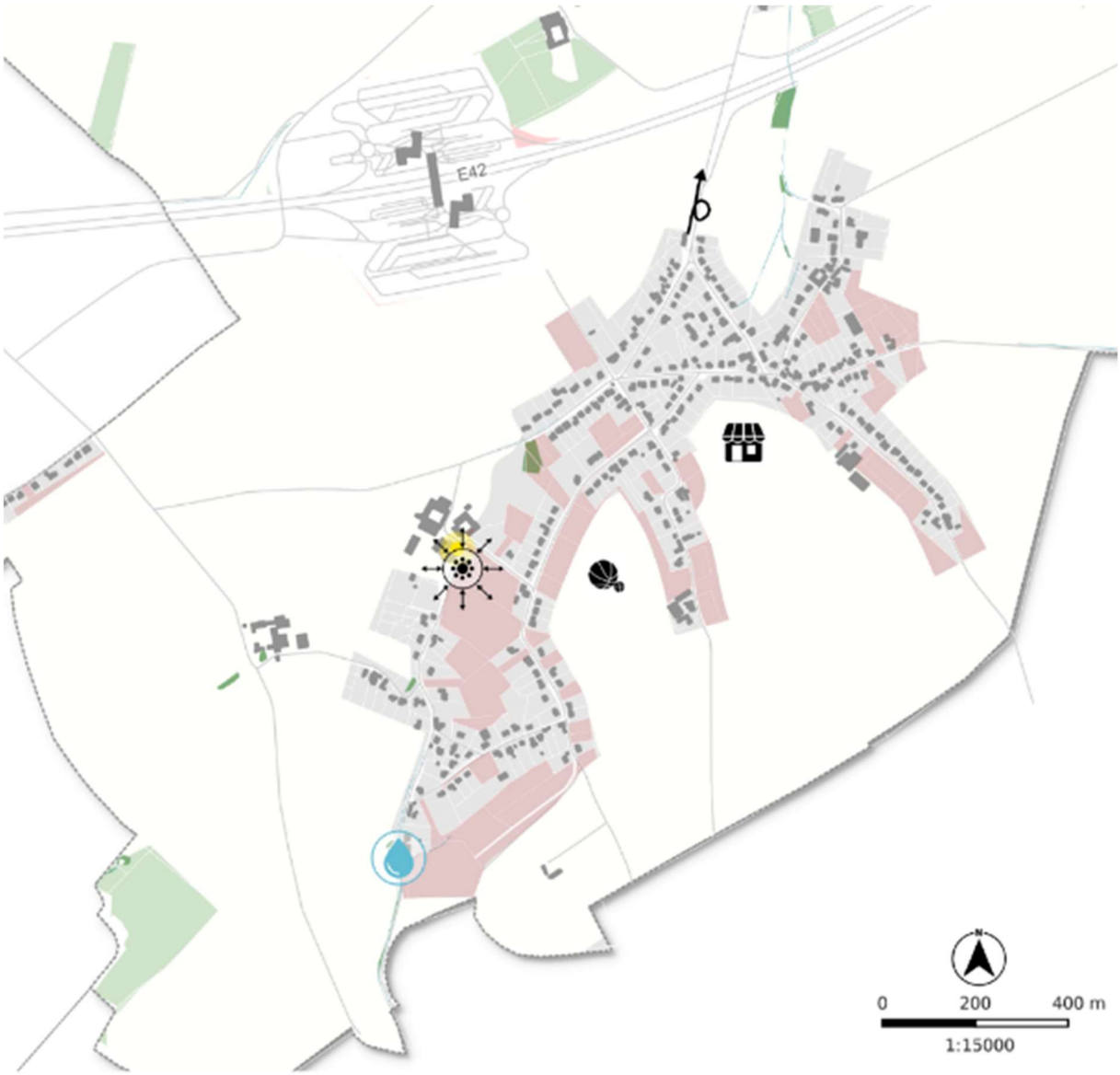
DATE	VILLAGE	PARTICIPANTS	
27 octobre 2021	Verlaine	14 habitants	
09 novembre 2021	Chapon-Seraing	7 habitants	(2ème réunion)
16 novembre 2021	Bodegnée	10 habitants	
22 novembre 2021	Sertaing-le-Château	15 habitants	

MÉTHODE

La soirée débute en plénière par une explication de ce qu'est une ODR et des étapes déjà parcourues à Verlaine.
S'ensuit une présentation de l'analyse de l'auteur du PCDR et des résultats des consultations citoyennes menées à l'automne 2020. Les principaux points forts et faiblesses relevés pour les volets territoire, économie et population, sont passés en revue. Pour les personnes intéressées, le diagnostic détaillé du territoire (partie 1 du PCDR) est consultable et téléchargeable depuis la page d'accueil du site de l'Opération.

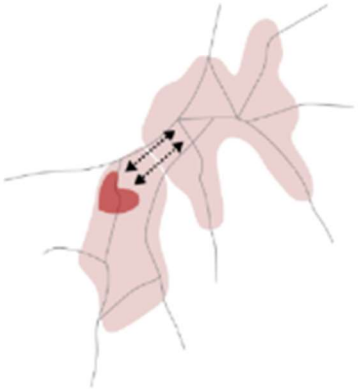
C'est sur base du diagnostic partagé que l'auteur du PCDR a défini 7 enjeux principaux pour le territoire de Verlaine. Pour répondre à ces enjeux, une quinzaine de questions sont posées. Ces dernières sont présentées aux participants (Comment faire pour … ?) afin de susciter les idées de projets concrets, qui feront l'objet de la consultation, en seconde partie de soirée.

Enfin, l'auteur du PCDR présente un focus sur le village où la réunion est organisée, sous forme d'une carte visuelle annotée.



ENJEUX POUR LE VILLAGE DE BODEGNÉE

Lier/connecter Bodegnée au reste de la commune et connecter les deux parties du village :



Développer des connexions sécurisées pour les modes doux, notamment vers la salle de village

Guider l'urbanisation future du village (potentiel foncier)...

... tout en veillant à la préservation du milieu naturel (zone centrale du PCDN)

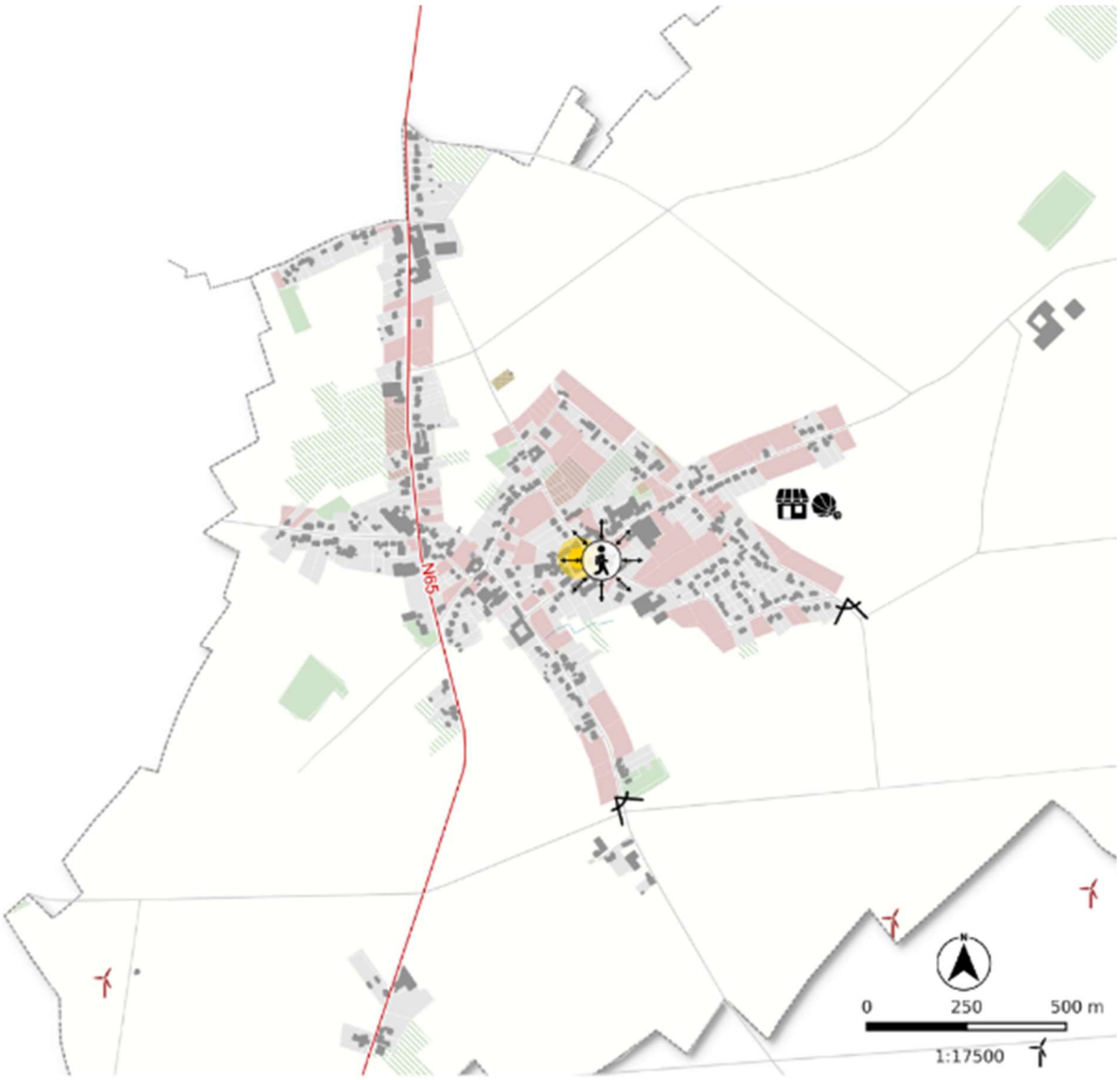
Aménager un espace de rencontres et de convivialité...

...au niveau de la salle de village et de l"église

... au niveau de la zone de la source

Développer l'offre culturelle et sportive, éventuellement de manière temporaire

Encourager l'installation de commerces de proximité



ENJEUX POUR LE VILLAGE DE CHAPON-SERAING

Développer des connexions sécurisées pour les modes doux, notamment vers l'école

Aménager un espace de rencontres et de convivialité

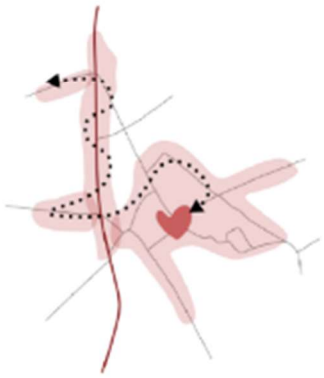
Guider l'urbanisation future du village (potentiel foncier)

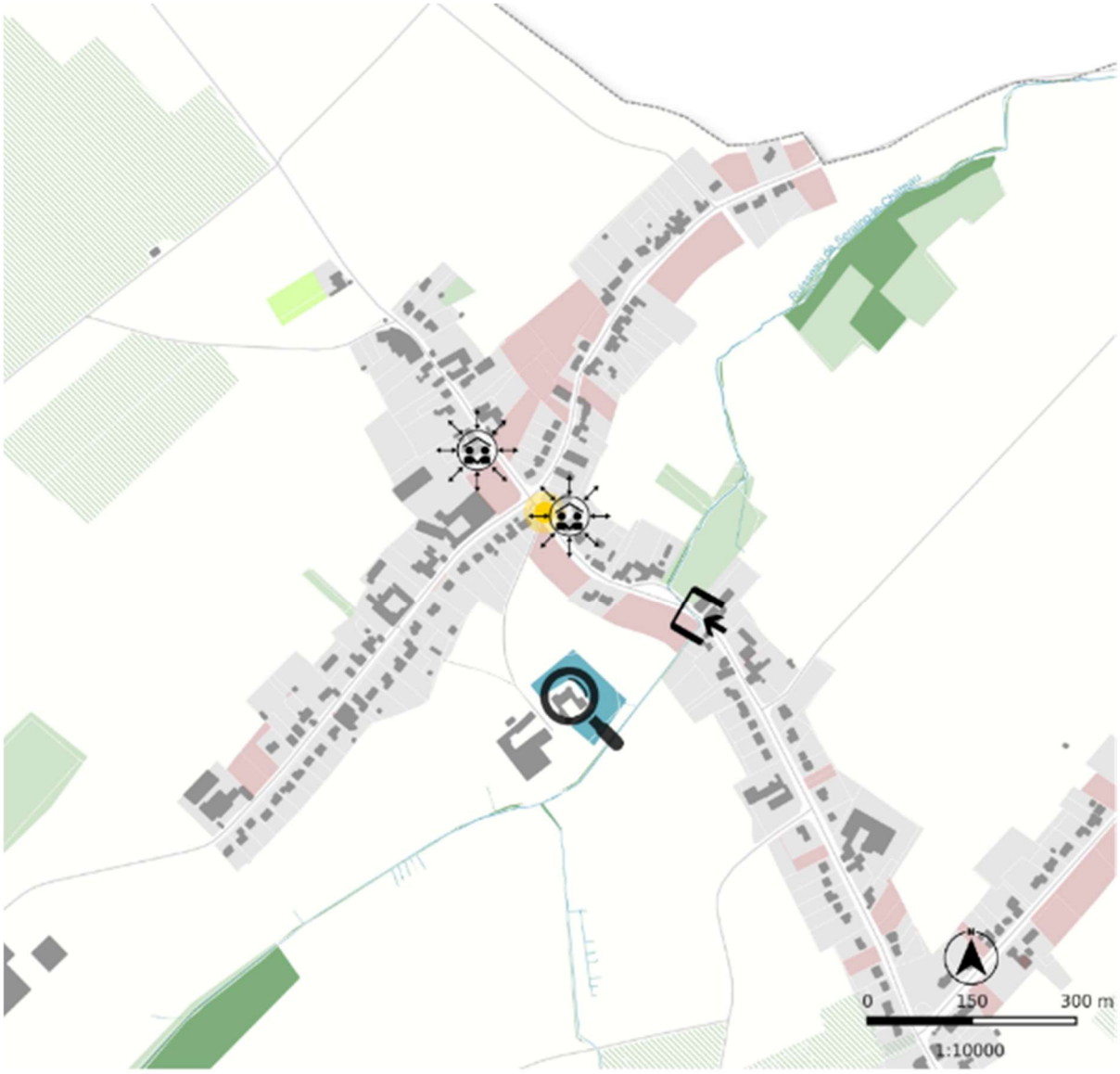
Préserver le village du parc éolien (existant et en projet), notamment au niveau des vues

Développer l'offre culturelle et sportive, éventuellement de manière éphémère

Encourager l'installation de commerces de proximité

Sécuriser la N65 et connecter les différentes parties du village





ENJEUX POUR LE VILLAGE DE SERAING-LE-CHÂTEAU

Réaménager les salles communales et leurs abords et développer des connexions sécurisée pour les modes doux afin de les rejoindre

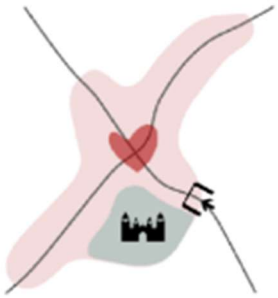
Aménager un espace de rencontres et de convivialité

Mettre en valeur la rénovation de l'ancien château et ses douves

Guider l'urbanisation future du village (potentiel foncier),

... tout en veillant à la préservation du milieu naturel (zone centrale du PCDN)

...tout en marquant l'entrée du village ainsi que la limite entre Verlaine et Seraing-le-Château :





ENJEUX POUR LE VILLAGE DE VERLAINE

Créer un véritable coeur de village englobant toutes les fonctions structurantes

Développer des connexions sécurisées pour les modes doux, notamment vers l'école, l'administration, le football, la salle des Thuyas, et le pôle commercial

Aménager des lieux de rencontres et de convivialité...

... au niveau des espaces publics existants (et non-structurants)

... au niveau de la salle des Thuyas

Guider l'urbanisation future du village (potentiel foncier)...

... tout en veillant à la préservation du milieu naturel (zone centrale du PCDN)

Penser le projet de la maison de repos et du lotissement attenant en lien avec leur contexte

Sécuriser la Grand-Route pour les modes doux

Envisager un nouveau circuit de mobilité voiture sur le triangle...

... en lien notamment avec le stationnement, et les fonctions attenantes

Fluidifier et marquer l'entrée de la commune

Source : SEN5 | Fond de plan : SEN5 | Réalisation : SEN5, mars 2021

La 2ème partie de la soirée est consacrée à la discussion autour des projets à mener sur le territoire, et plus particulièrement au sein du village dans lequel a lieu la consultation.

Pour la formation des groupes, une carte à jouer est distribuée à chaque participant lors de son arrivée. Ensuite, les tables sont composées des personnes qui ont eu la même « couleur » (trèfle, pique ou carreau). Pour le changement de table (entre le 1er et le 2ème temps), l'animateur distribue aux participants de sa table alternativement le chiffre 1 et le chiffre 2 et indique que les chiffres 1 vont à une table précise (et les chiffres 2 à une autre table). Pour le dernier changement table, les participants se rendent à la table où ils ne sont pas encore passés.

Consultation en trois temps :
Les participants sont répartis en 3 tables, chacune liée à un volet (territoire, économie, population) décliné en différentes thématiques.
Pendant 20min, les citoyens émettent des idées de projets pour répondre aux questions énoncées. Ils en discutent, rebondissent et/ou affinent les idées préexistantes (collectées en ligne ou par les autres participants, pour les temps 2 et 3). Les idées sont reprises sur des post-its.
Ensuite, ils changent de table pour répéter l'exercice aux 2 autres tables.

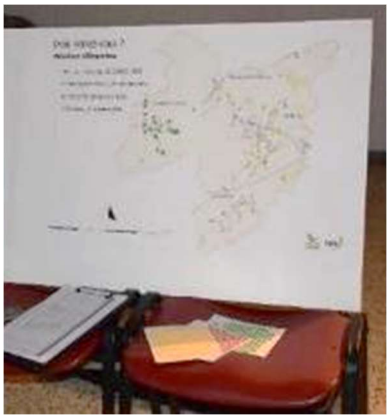
Un retour en plénière permet une explication et une présentation du contenu (par volet) réalisée par les animateurs des trois tables.
Pour terminer la soirée, l'organisation d'un « vote » est proposé aux participants pour leurs projets « coup de cœur ». Ils reçoivent 3 gommettes à répartir comme ils veulent sur leur(s) projet(s) préféré(s).

RÉSULTATS

Les remarques et points d'attention formulés en plénière par les participants (au cours des 4 réunions) pour la partie 3 du PCDR sont intégrés au document par l'auteur du PCDR.

La liste des projets proposés au cours des 4 réunions est communiquée à l'auteur du PCDR, avec en exergue les projets les plus plébiscités par les participants (annexe 10).

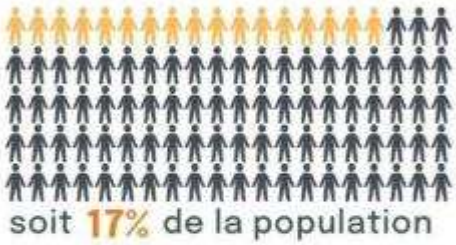






Novembre 2019 > Juillet 2023

VERLAINE PCDR

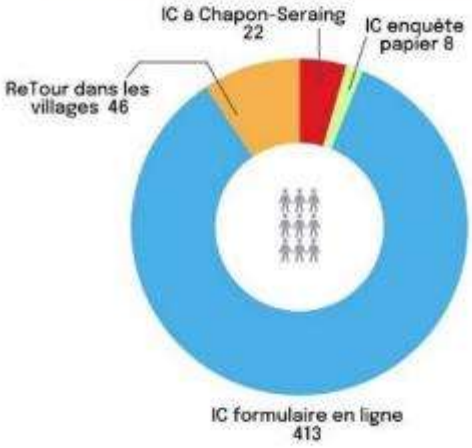


soit 17% de la population

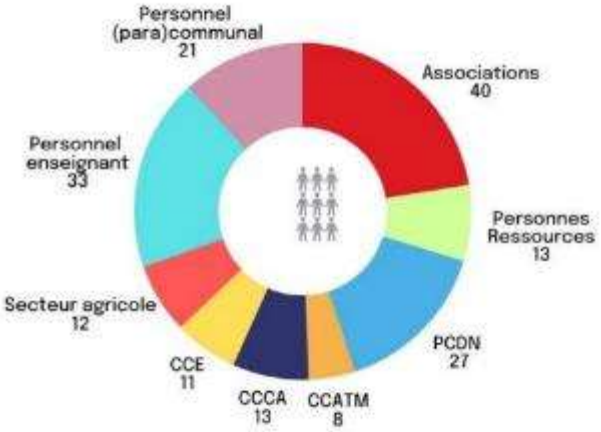
723 AVIS

récoltés toutes consultations confondues

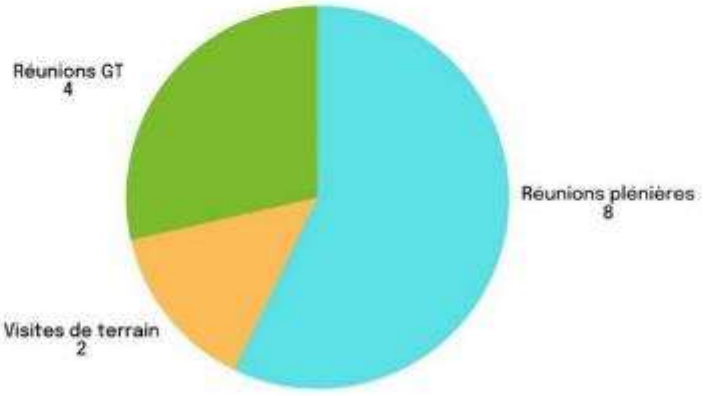
Information-consultation villageoise



Consultations de publics cibles



Activités de la CLDR



6. COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR) ET SES GROUPES DE TRAVAIL (GT)

6.1 COMPOSITION DE LA CLDR

L'appel à candidatures est fait de manière large grâce :

- à différents canaux de communications (presse locale, distribution de toutes boites, outils numériques)
- aux rencontres avec les publics cibles (associations, PCDN, CCATM)
- mais également lors de rencontres avec les citoyens (fête des associations en septembre 2021 ou encore le (Re)Tour dans les villages en novembre 2021).

Toutes les candidatures reçues sont acceptées (34 citoyens).

Composition en date du 14/02/2022

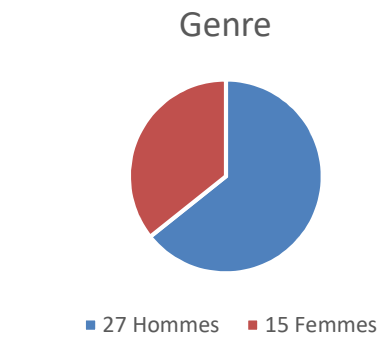
Effectifs	Suppléants
Représentants du quart politique	
BUTTIENS Huguette, Présidente	JONET HUBERT
DENIS Michèle Fanny	DESSART Benoît
PETERMANS Fanny	VONECHE Maxime
POTY Gwendoline	GERDAY Vincent
Représentants de la population	
ORY Thierry	CLAJOT Stéphane
CHOFFRAY Cindy	PAULY Samuel
DUMONT Jean-Pierre	MONFRERE Didier
BLAISE Sandra	BUVE Olivier (D)
TATON Gaëlle	VOSS Philippe
DE LIEDEKERKE Bertrand	DEVALET Albert
LECLERCQ Michel (D)	BOLAIN Jacques
LEMAIRE Pascaline	JAQUET Floriane
LEJEUNE Fabian	CAPRASSE Luc
DELANAYE Marie-Christine	KELLENS Thierry
JACOBS Marcel	SONCK Philippe
DE MIOMANDRE Gaël	MARCHAND Alexandre
POTY Yvonne	DOME Georgette
PAULY Maxime	MASEREEL Pierre
BOUCHELARD Annie	SIMAR Séverine (D)
BILLARD Philippe	RIVERA Vincent
DEJARDIN Céline	DELHAYE Thibault

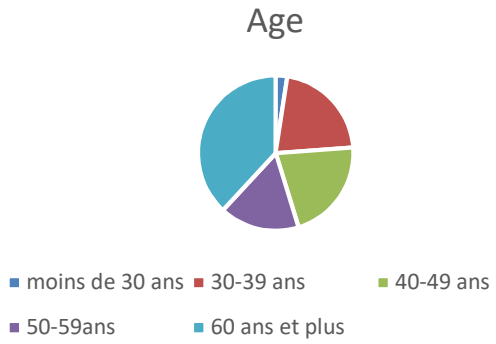
(D) = les membres qui ont souhaité se retirer du processus pour diverses raisons et qui ont averti la commune et la FRW de leur décision

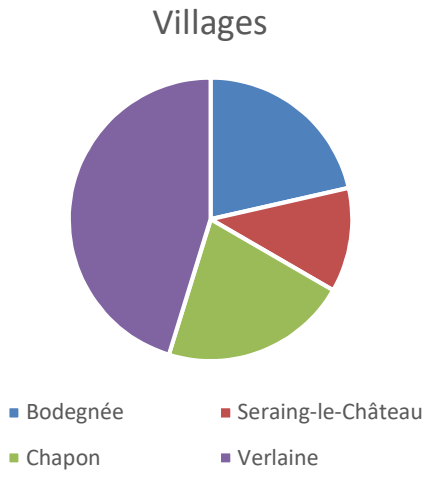


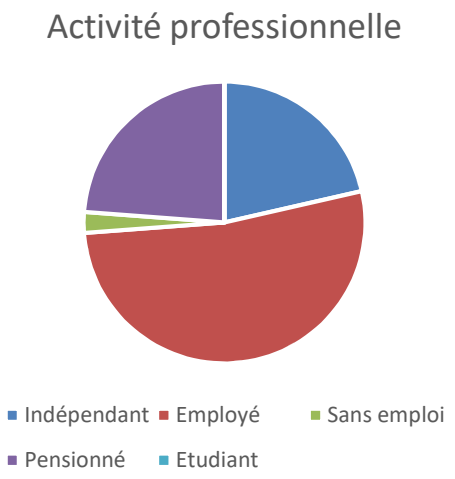
Au cours de l'élaboration du PCDR, 3 candidats remettent leur démission à la Présidente de la commission. De commun accord avec le Collège, les postes vacants ne font pas l'objet d'un nouvel appel à candidatures. Celui-ci sera effectué après l'approbation du PCDR pour la mise en œuvre effective des projets.

La CLDR compte 42 membres : 64% de hommes et 36% de femmes, 34 citoyens et 8 élus, de 29 à 74 ans.









6.2. CALENDRIER ET PARTICIPATION

Dates	Objet de la réunion		Participants	Excusés
10/03/2022	**Installation**	Mise en place de la CLDR : présentation de chacun, de l'Opération, du cadre légal, récoltes des attentes et calendrier des étapes	34	4
11/04/2022	**Groupe de travail (GT)**	Consultation du conseil communal consultatif des ainés sur les enjeux du territoire et sur les propositions de projets	13	
25/04/2022	**Diagnostic partagé**	Appropriation du diagnostic partagé du territoire établi sur base des données socio-économiques et enrichi par l'auteur des données récoltées lors des consultations Présentation par l'auteur de PCDR d'une première version d'enjeux et d'objectifs	31	6
11/05/2022	**Visite de terrain**	Appropriation du diagnostic partagé à travers la découverte des villages de la commune, par et pour les membres de la CLDR	25	10
15/05/2022	**Découverte de projets DR**	Visite et découverte de projets DR inspirants menés par la commune de Braives	6	
14/06/2022	**Stratégie-enjeux**	Retour sur les enjeux reformulés et travail sur la formulation d'objectifs pour chaque enjeu.	29	6
29/09/2022	**Stratégie-objectifs de développement**	Validation des objectifs de développement et découverte de la liste provisoire de projets	28	8
18/10/2022	**Stratégie-Projets**	Validation du catalogue de projets et explication pour prioriser les projets à distance	24	12
20/10/2022	**Groupe de travail (GT)**	Consultation du comité culturel et sportif afin de récolter son avis sur les projets à mener et ainsi aider la CLDR dans ses choix	14	
15/12/2022	**Priorisation des projets**	Présentation des résultats de l'exercice de priorisation et arrêt de la liste des projets priorisés	21	10

Dates	Objet de la réunion		Participants	Excusés
9/02/2023	**GT Salle Seraing-le-Château**	Approfondissement FP Lot 1 Collecte d'informations utiles à la définition plus précise des projets.	19	
16/02/2023	**GT Energie**	Approfondissement FP Lot 2 Collecte d'informations utiles à la définition plus précise des projets.	7	1
7/03/2023	**GT Nature**	Approfondissement FP Lots 1 et 2 Collecte d'informations utiles à la définition plus précise des projets.	15	
16/03/2023	**GT entrées de villages**	Approfondissement FP Lot 1 Collecte d'informations utiles à la définition plus précise des projets.	15	
25/04/2023	**Validation des fiches projets**	Présentation des commentaires formulés par la CLDR et SPW-ARNE sur les FP Lot 1 Choix du représentant de la CLDR pour défendre le PCDR devant le PAT	25	8
04/09/2023	**Approbation de l'avant-projet de PCDR**	Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la première demande de convention	20	10

7. CO-PRODUCTION

7.1 SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR ET DE SES GT

Installée en mars 2022, la CLDR de Verlaine se réunit à 9 reprises « en présentiel », dont une fois sur le terrain.

Pour l'aider dans sa réflexion, 2 groupes de travail (GT) sont organisés par les agents de la FRW auprès :

- du Conseil communal consultatif des ainés en date du 11 avril 2022
- du Comité culturel et sportif en date du 20 octobre 2022.

Ces 2 GT visent à faire réagir les participants aux propositions de projets déjà émises mais également à recueillir de nouvelles idées.

4 groupes de travail (GT) sont également organisés en février et mars 2023 pour aider l'auteur du PCDR à rédiger les fiches projets des Lot 1 et 2.

- GT aménagement salle de Seraing-le-Château, ouvert à la population, aux utilisateurs de la salle et à la CLDR
- GT énergie réservé à la CLDR, avec les éclairages du conseiller en énergie de la Commune et de représentants de coopératives citoyennes
- GT nature ouvert à la CLDR, au PCDN, à « Verlaine en Transition » et au CRMA (Contrat de Rivière Meuse-Aval)
- GT aménagement des entrées de villages accessible à la CLDR et à la CCATM

Les comptes-rendus de ces réunions (CLDR et GT) se trouvent également en annexe 10.

Des rencontres sont également tenues avec la cheffe de projet du Plan de Cohésion de la Commune, la directrice générale du CPAS ou encore la chargée de mission « cohésion sociale » du GAL « Je suis Hesbignon.be ». L'objectif de ces rencontres est de partager les réflexions menées par les différents acteurs du territoire en vue d'établir des synergies pour la concrétisation de projets.

CLDR N°1 : INSTALLATION – 10/03/2022



La réunion d'installation de la CLDR débute par un mot d'accueil du bourgmestre et une vidéo de la présidente de la CLDR, empêchée. Les agents de la FRW se présentent et détaillent le cadre dans lequel se mène une ODR ainsi que les différentes missions de la CLDR. Un dossier est remis aux membres de la CLDR reprenant de manière détaillée ces différentes informations.

Les participants sont ensuite invités à **se présenter** en se décrivant à l'aide d'un qualificatif qui commence par la première lettre de leur prénom (ex : Cindy cool, Michel maniaque). Les participants sont invités à se déplacer dans la salle et à rejoindre les affiches qui leurs correspondent (ex : élus ><

citoyens, femmes >< hommes…). Cette animation permet de se rendre compte que la CLDR, telle que composée, est bien représentative de la population (diversité et complémentarité des profils).

Les participants se posent ensuite des questions l'un l'autre (questions à « piocher » dans un chapeau), sur le **Règlement d'ordre intérieur** (ROI) de la CLDR, dont chacun a pris connaissance préalablement à la réunion. Suite à ces questions et aux précisions apportées par les agents de la FRW, le ROI est adopté à l'unanimité des membres présents de la CLDR.

GROUPE DE TRAVAIL : CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINÉS – 11/04/2022

La rencontre débute par une présentation des grands principes de l'Opération.



OBJECTIF(S)

- Mobiliser un public non représenté lors de la consultation en ligne
- Collecter les réactions des participants sur une première proposition d'enjeux et une liste de propositions de projets.

Les agents de la FRW invitent les participants à donner leur avis sur les **6 enjeux** du territoire :

- préserver le cadre de vie rural
- développer les alternatives aux énergies fossiles
- accueillir de manière qualitative toutes les tranches de la population
- favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants
- valoriser les ressources locales
- soutenir les initiatives citoyennes.

Le CCCA n'émet pas de remarque particulière quant à ces enjeux.



MÉTHODE

Le « Guide des Ainés » réalisé par le GAL « Je suis Hesbignon.be » et les comptes rendus des consultations villageoises sont les deux documents de référence pour l'animation proposée.

- Dans un premier temps, pour se remémorer le diagnostic en matière de services et activités à destination des aînés, les informations reprises dans le guide sont passées en revue, thématique par thématique. Les membres du CCCA sont alors invités à compléter l'existant en soumettant de nouvelles idées de projets (réflexion/ action/ services/ activités etc. pour combler les éventuels manquements). Les agents de la FRW prennent note des propositions.
- Dans un second temps, les idées de projets des citoyens sont présentées et les membres du CCCA sont invités à donner leur avis sur celles-ci.



RÉSULTATS

Les participants formulent plusieurs remarques et sélectionnent, à l'aide de gommettes, 4 projets « coup de cœur » parmi ceux retenus au cours de la rencontre. Les projets jugés prioritaires (lesquels seront relayés à la CLDR) sont les suivants :

- Mise en place d'un Cyber Café/EPN (concept similaire à celui du Repair Café) (15 votes)

- Création et sécurisation des liaisons cyclables (8 votes)
- Appel aux nouveaux habitants à rejoindre les comités de quartier (5 votes)
- Numérisation des différentes salles (5 votes)
- Parrainage des nouveaux habitants par les « anciens » (4 votes)
- Service 24h/24 d'aide aux personnes âgées et/ou malades à domicile (4 votes)
- Création de logements mixtes et/ou intergénérationnels (4 votes).

CLDR N°2 : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET UNE PREMIÈRE ÉBAUCHE DE STRATÉGIE – 25/04/2022

Cette seconde réunion de la CLDR a pour objet la découverte, l'échange et la validation des enjeux du territoire.

L'auteur du PCDR présente 6 enjeux qui découlent du **diagnostic partagé** et qui intègrent les résultats des discussions menées dans les différents villages au mois de novembre 2021.

DISCUSSIONS AUTOUR DES ENJEUX

6 ENJEUX	1. Préserver le cadre de vie rural 2. Développer les alternatives aux énergies fossiles 3. Accueillir de manière qualitative toutes les tranches de la population 4. Favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants 5. Valoriser les ressources locales 6. Soutenir les initiatives citoyennes

Pour chaque enjeu, les membres de la CLDR sont invités à réagir individuellement dans un premier temps et par groupe ensuite. Un rapporteur est désigné par groupe, et il a pour mission de communiquer oralement les réflexions de son groupe (*Etes-vous d'accord avec cet enjeu ? Souhaitez-vous le reformuler ?).*

L'auteur du PCDR note et comprend les nuances que propose la CLDR ; les intègre et présentera une nouvelle version des enjeux à la CLDR du 14/06/2022.

A l'initiative du bourgmestre, les agents de la FRW listent ensuite les projets qui pourraient être mis en œuvre rapidement (durant la phase d'élaboration du PCDR), en raison de moyens financiers et/ou humains limités. Les membres sont invités, à l'aide de gommettes, à choisir 2 projets qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre rapidement et s'ils souhaitent être associés à cette mise en œuvre. Les 3 projets retenus et qui font l'objet d'actions du Lot 0 sont les suivants (projets détaillés au point 7.2.) :

- Replantation d'arbres et de haies
- Réflexion sur la problématique du stationnement
- Mise en place d'actions pour les nouveaux habitants

CLDR N°3 : VISITE DES VILLAGES – 11/05/2022

Quoi de mieux pour découvrir le territoire que de s'y rendre 😊 Les membres de la CLDR se donnent rendez-vous un mercredi en fin de journée pour présenter leurs villages aux autres membres. Le but de cette visite est d'acquérir une meilleure connaissance des 4 villages de l'entité verlainoise (grâce aux explications d'autres membres) mais surtout de visualiser le diagnostic partagé et les enjeux pour préparer au mieux les réunions à venir de la CLDR.

Les membres de la CLDR sillonnent le territoire communal pour raconter, **en toute simplicité et convivialité**, ce qu'ils apprécient dans chacun des villages, mais aussi les difficultés qu'ils y rencontrent éventuellement (parallèle avec les enjeux et objectifs à venir).

Chaque groupe dispose de 40 minutes. Les trajets se font en voiture (covoiturage), et il est suggéré de visiter/commenter maximum 2 « sites » : lieux de rendez-vous et arrêt(s) ou de sillonner à pied quelques rues représentatives (aller-retour ou boucle).






VISITE DE PROJETS INSPIRANTS À BRAIVES – 15/05/2022



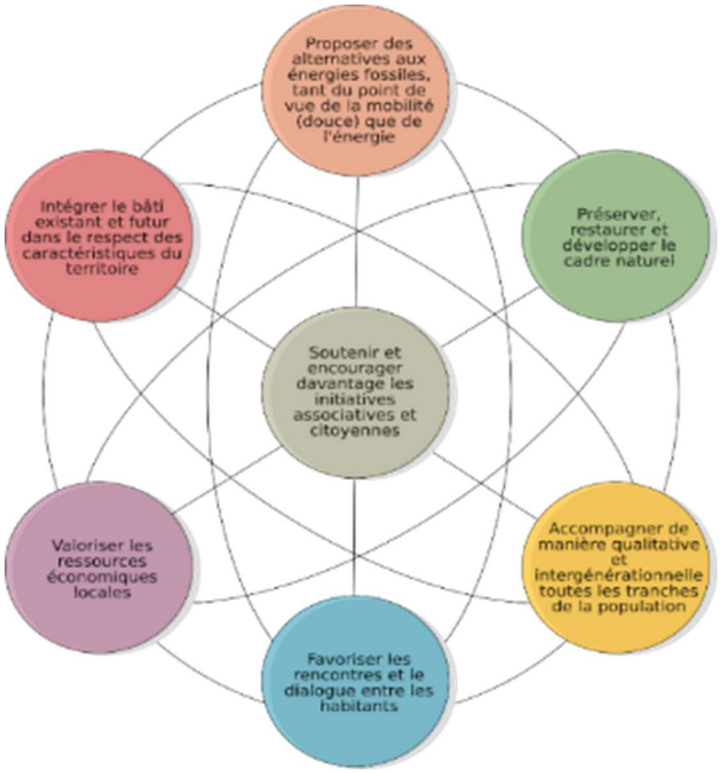
A l'initiative de la CLDR d'Eghezée, un **dimanche matin sous le soleil** qui ravit les participants, une visite de la commune de Braives s'organise à l'attention des CLDR d'Eghezée, Verlaine et Wasseiges. Cette rencontre a pour objectif de découvrir des projets DR menés par une commune voisine qui en est à sa deuxième ODR.



! Au programme : la visite d'une place de village, d'un aménagement cyclables bi-bandes, d'aménagements récréatifs pour jeunes et de la future halle des producteurs locaux notamment.

CLDR N°4 : LA STRATÉGIE >> LES ENJEUX – 14/06/2022

Le premier objectif de cette CLDR est de poursuivre la co-construction de la stratégie en **validant les enjeux** qui sont reformulés suite aux remarques de la CLDR du 25/04/2022. La nouvelle et définitive version est la suivante :



Le deuxième objectif de cette CLDR est d'établir une **première liste de projets**, et surtout de découvrir ce qui existe déjà. Pour ce faire, les agents de la FRW font appel à 3 intervenants extérieurs qui abordent chacun un volet : Le GAL « Je suis Hesbignon.be » pour le volet économique, la cheffe de projet du Plan de Cohésion Sociale pour le volet population et l'échevin des travaux pour le volet territoire.

Les membres de la CLDR sont invités à réagir individuellement sur les idées de projets (accord ou non, justification), et ensuite en trio sur la formulation des objectifs. Cette animation est reproduite pour chaque volet.

Toutes les réactions sont compilées par les agents de la FRW suite à la CLDR et transmises à l'auteur du PCDR.

CLDR N°5 : LA STRATÉGIE >> LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT - 29/09/2022

Cette réunion a pour but de valider les objectifs de développement et de découvrir la liste des projets provisoires. Sur base des idées formulées par la CLDR (et après avoir synthétisé les propositions et opéré des regroupements lorsque cela est nécessaire), l'auteur du PCDR propose pour chaque enjeu une vision d'avenir pour la commune, qu'il décline en **objectifs opérationnels et projets**.

Des affiches reprenant « enjeux-objectifs-projets » sont disposées dans la salle. Les membres sont invités à circuler et à indiquer s'ils ne sont pas d'accord et/ou ont des remarques à propos des nouveaux objectifs de développement.

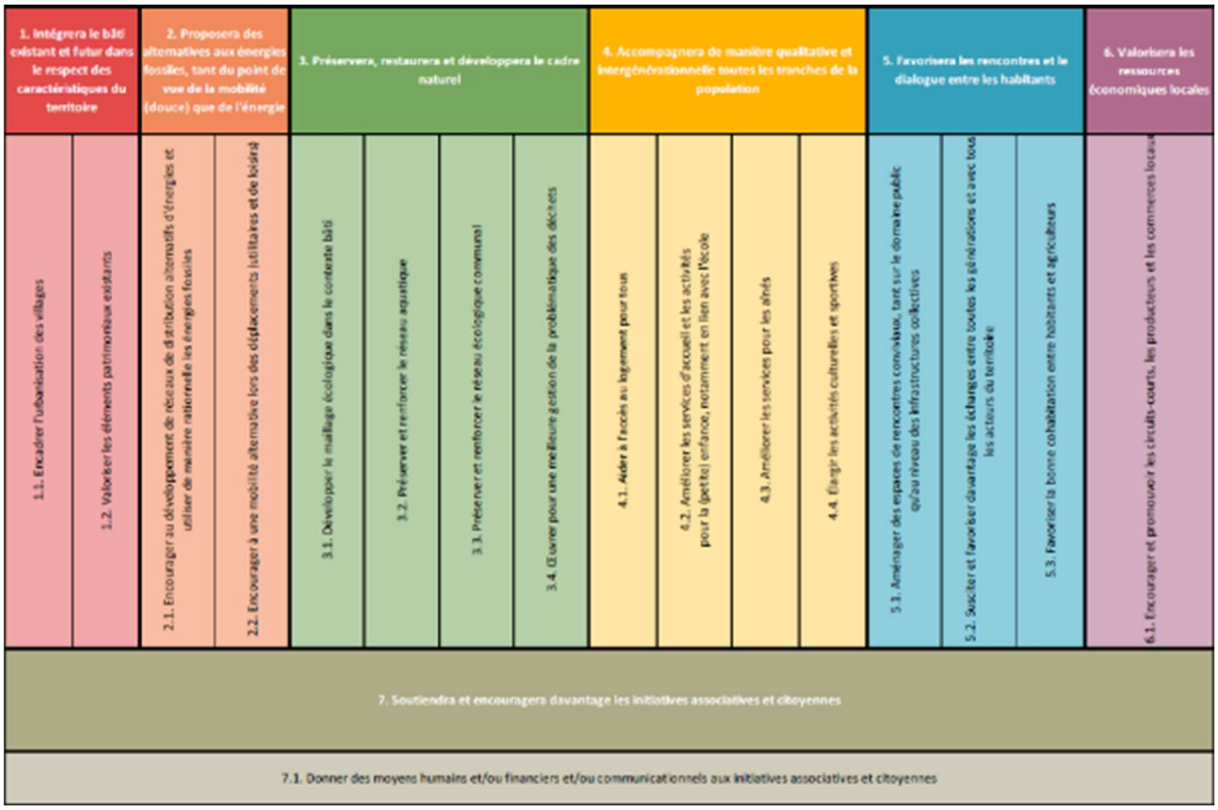




L'auteur du PCDR prend note des commentaires formulés par la CLDR sur les objectifs de développement. Moyennant ces quelques corrections, la CLDR valide les objectifs de développement.

La stratégie telle que déclinée en enjeux et objectifs de développement est validée telle que ci-dessous.

En 2023, Verlaine c'est…



Afin d'établir une liste de projets à présenter à la CLDR, un travail de tri et de regroupement des projets est effectué par l'auteur du PCDR (certains projets sont supprimés, d'autres sont placés en Lot 0 ou encore regroupés) ; ce qui permet de passer de 108 à 67 projets !

Les membres de la CLDR sont informés du travail de regroupement de projets (explications et motivation du Collège) ainsi que de la réception prochaine du catalogue de projets (une liste de 67 projets donc). Chacun est invité à relire ce catalogue et à formuler ses remarques (contenu, faisabilité et/ou pertinence du projet) dans un délai imparti.

La rencontre permet également de transmettre les résultats de la consultation des agriculteurs et du sondage concernant la manière d'accueillir les nouveaux habitants ; 2 actions menées par les agents de la FRW durant l'été.

CLDR N°6 : LES PROJETS – 18/10/2022

Comme à chaque réunion, les agents de la FRW rappellent le processus de l'ODR, les étapes réalisées et le chemin encore à parcourir.

L'objectif attendu au terme de cette réunion est la validation d'une **liste de projets à proposer au Collège communal pour l'exercice de priorisation.**

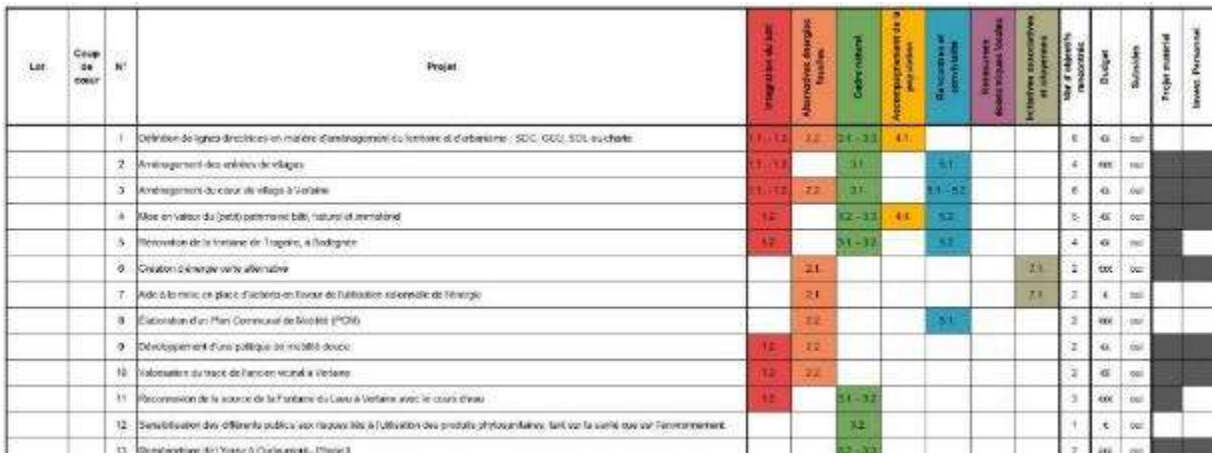
Préalablement à cette CLDR, c'est individuellement et à distance que les membres de la CLDR prennent connaissance du catalogue des projets (disponible sur l'intranet de la CLDR). Ils s'assurent que les projets correspondent bien à ce qui a été discuté en CLDR, que la description est compréhensible, que la justification est plausible… Chacun s'acquitte avec sérieux de sa tâche et transmet, au moyen d'un fichier PDF partagé, ses remarques et commentaires sur le catalogue des projets.

Les remarques de forme ainsi que les informations complémentaires sur les projets (communiquées dans le document PDF partagé) sont transmises à l'auteur du PCDR et sont intégrées à la dernière version du catalogue des projets.

En CLDR, les propositions de regroupement et/ou suppression de projets aboutissent à une nouvelle **liste de projets (36)**, distribuée et discutée en réunion.

Les agents de la FRW expliquent ensuite l'étape suivante du processus participatif, c.-à-d. la priorisation des projets :

Chaque membre de la CLDR recevra, mi-novembre par email, un document Excel qui servira de bulletin de vote.



Lot	Coup de cœur	N°	Projet	Intégration du bâti	Abords/esp. publics/ruralité	Cadre naturel	Accompagnement de la population	Rencontre et convivialité	Ressources économiques locales	Initiatives associatives et citoyennes	Nbr d'objectifs rencontrés	Budget	Subsides	Projet matériel	Invest. Personnel
		1	Définition de lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme : SDC/ GUU/ SDL ou charte	1.1 - 1.2	2.2	3.1 - 3.3	4.1				6	G	oui		
		2	Aménagement des entrées de villages	1.1 - 1.2		3.1		5.1			4	MM	oui		
		3	Aménagement du cœur de village à Verlaine	1.1 - 1.2	2.2	3.1		5.1 - 5.2			6	G	oui		
		4	Mise en valeur du (petit) patrimoine bâti, naturel et immatériel	1.2		3.2 - 3.3	4.1	5.2			5	M	oui		
		5	Rénovation de la fontaine de Trageaire, à Bodegnée	1.2		3.1 - 3.2		5.2			4	M	oui		
		6	Création d'énergie verte alternative		2.1					7.1	2	MM	oui		
		7	Aide à la mise en place d'actions en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie		2.1					7.1	2	P	oui		
		8	Elaboration d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)		2.2			5.1			2	MM	oui		
		9	Développement d'une politique de mobilité douce	1.2	2.2						2	G	oui		
		10	Valorisation du tracé de l'ancien vicinal à Verlaine	1.2	2.2						2	M	oui		
		11	Reconnexion de la source de la Fontaine du Lavu à Verlaine avec le cours d'eau	1.2		3.1 - 3.2					3	MM	oui		
		12	Sensibilisation des différents publics aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, tant sur la santé que sur l'environnement			3.2					1	P	oui		
		13	Développement de l'Axe 1 Cyclo-route - Phase 1			3.1 - 3.2					2	MM	oui		

Les agents de la FRW expliquent la procédure à suivre pour exprimer valablement son choix. Il s'agit de sélectionner 7 projets en Lot 1 et 15 projets en Lot 2, les autres se retrouvant automatiquement en Lot 3. Un projet de Lot 1 reçoit 2 points, un projet de Lot 2 en reçoit 1. Les membres peuvent indiquer comme coup de cœur le projet de Lot 1 qu'ils souhaitent activer en premier. Le projet coup de cœur reçoit 2 points supplémentaires.

Les consignes étant transmises, chaque membre dispose d'une minute pour convaincre le groupe de voter pour son projet coup de cœur et ainsi lui offrir une place de choix dans l'ordre de priorité.

GROUPE DE TRAVAIL : COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF – 20/10/22

Les associations sont conviées à une séance de travail dans le but d'aider la CLDR dans le choix et la priorisation des projets du PCDR. 14 d'entre elles ont répondu présent.



OBJECTIF(S)

- Porter un regard critique sur la pertinence des projets proposés par la population (les concernant directement)
- Relayer des points d'attention à la CLDR
- Recueillir des nouvelles idées, nouveaux projets à intégrer à la réflexion.



MÉTHODE

Après un rappel succinct du contexte, les agents de la FRW présentent le contenu des différents projets avant de faire « voter » les membres présents (avis plutôt favorable ou défavorable au projet). Les participants échangent ensuite leur point de vue en plénière. L'avis des participants est récolté pour 5 projets.



RÉSULTATS

Les participants donnent leur avis sur les 5 projets suivants :

- Amélioration de l'accès à la lecture publique (11 votes favorables)
- Création d'une Maison des Jeunes (11 votes défavorables)
- Création d'un café des associations (avis partagés)
- Création de terrains de tennis communaux (9 votes favorables)
- Décentralisation d'activités sportives vers tous les villages (10 votes favorables)

A noter que préalablement à la rencontre, l'agent traitant communal (permanente culturelle) s'est exprimé et a retiré deux propositions de projets étant donné les nombreuses activités déjà présentes sur la commune :

- Organisation de petits évènements « rassembleurs » dans les villages
- Organisation d'une grande fête inter-villages

La CLDR partage cet avis et les 2 projets sont retirés.

CLDR N°7 : PRIORISATION DES PROJETS – 15/12/2022

Les agents de la FRW débutent la réunion en présentant les résultats de l'exercice de priorisation réalisé individuellement, préalablement à la réunion, par les membres de la CLDR. Ils expliquent qu'ils ont centralisé les bulletins de vote, en ont fait l'analyse et la synthèse et y ont intégré la position du Collège.

Les consignes de vote ont dans l'ensemble été bien respectées. Aucun vote n'a été écarté.

Les membres de la CLDR sont invités à échanger par sous-groupe et ensuite à partager leur avis en séance plénière pour déterminer l'ordre de priorité des projets. Seuls 2 changements sont opérés par rapport à la compilation des votes individuels :

- Le projet « Rénovation de la salle de l'ancienne école et de la salle des pionniers à Seraing-le-Château » remonte en Lot 1.
- Les projets « organisation d'un petit marché itinérant » et « agriculteurs et citoyens : sensibilisation aux réalités de chacun » sont tous deux repris dans le Lot 2 (alors qu'initialement, le projet « agriculteurs et citoyens » se trouvait en Lot 3).

En définitive, suite aux échanges et discussions menés en réunion, la CLDR propose aux instances communales de **répartir les projets au sein des lots** de la manière suivante. La CLDR s'accorde sur cette proposition comme base de travail pour la rédaction des fiches projets.

- LOT 1 : 8 projets

Développement d'une politique de mobilité douce

Poursuite des travaux à la salle des Thuyas de Verlaine

Mise en place d'actions boostant la biodiversité

Mise à disposition de terrains dédiés au maillage écologique et boostant la biodiversité

Élaboration d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)

Mise en valeur du (petit) patrimoine bâti, naturel et immatériel

Aménagement des entrées de villages

Rénovation de la salle de l'ancienne école et de la salle des pionniers à Seraing-le-Château

- LOT 2 : 15 projets

Aménagement du cœur de village à Verlaine

Mise en place d'une dynamique « J'achète dans ma commune »

Aide à la mise en place d'actions en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie

Identification des zones sensibles à préserver et envisager un classement

Valorisation du tracé de l'ancien vicinal à Verlaine

Reméandrage de l'Yerne à Oudoumont – Phase II

Définition de lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme : SDC, GCU, SOL ou charte

Création d'énergie verte alternative

Aménagement de dispositifs contre les coulées de boue et les inondations

Création d'une maison de repos intergénérationnelle à Verlaine

Disposition de bancs et de poubelles, notamment le long des chemins de balades

Aide aux (jeunes) agriculteurs pour d'autres formes d'agriculture

Aménagement d'un tiers-lieu rural

Organisation d'un petit marché itinérant

Agriculteurs et citoyens : sensibilisation aux réalités de chacun

- LOT 3 : 13 projets

Rénovation de la fontaine de Tragnîre, à Bodegnée

Aménagement extérieur à destination des jeunes

Acquisition et rénovation du site de l'ancienne gare du tram à Verlaine

Amélioration de la visibilité des informations et activités

Reconnexion de la source de la Fontaine du Lavu à Verlaine avec le cours d'eau

Sensibilisation des différents publics aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, tant sur la santé que sur l'environnement

Promotion de l'engagement citoyen

Diversification de l'offre de logements

Aménagement d'un espace de convivialité à Bodegnée

Création d'un compost partagé

Communication sur les espaces publics et les aménagements existants

Création d'espaces sportifs communaux à Verlaine

Décentralisation d'activités sportives vers tous les villages

Cette CLDR, la dernière de 2022, s'organise sous la forme d'une « auberge espagnole », chaque membre étant invité à apporter un petit quelque chose (à boire ou à manger) à partager durant la soirée.





4 GROUPES DE TRAVAIL >> APPROFONDISSEMENT FP LOTS 1 ET 2 – FÉVRIER ET MARS 2023

1. **GT « salle de Seraing-le-Château »** – 9/02/2023

Ce GT est ouvert aux membres de la CLDR, aux habitants de Seraing-le-Château mais également aux utilisateurs de la salle.

OBJECTIF(S)

Ce GT vise à identifier les forces et faiblesses du lieu, mais également à recueillir les avis des participants sur les besoins d'aménagements au vu des utilisations actuelles et potentiellement à venir de la salle.

MÉTHODE

Les participants travaillent en 3 temps : individuellement, en sous-groupe puis en plénière.

L'idée est véritablement de partir d'un diagnostic pour ensuite identifier les besoins des utilisateurs et riverains.

RÉSULTATS

Suite aux avis récoltés et aux besoins identifiés, cette fiche projet est reformulée et prend la forme d'une maison rurale.





2. **GT énergie** – 16/02/2023

Cette réunion est réservée aux membres de la CLDR. Les participants écoutent les témoignages du conseiller en énergie de la commune mais également de deux coopératives citoyennes (HesbEnergie et Cooperlic).



Ces éclairages permettent d'ouvrir le champ des possibles, de mieux comprendre quelles sont les actions réalistes ou non à mener à l'échelle communale.



Après les présentations des différents intervenants, les participants échangent par sous-groupes sur chacune des 2 FP et se positionnent sur ce qui est pertinent et réaliste de garder/supprimer/ajouter au niveau du contenu des FP.



Ils décident de maintenir les deux FP : « Création d'énergie verte alternative » et « Aide à la mise en place d'actions en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie ». La création d'une coopérative d'énergie citoyenne ne semble plus opportune mais c'est davantage la création d'une Association Citoyenne Locale (ACL) que la CLDR souhaite intégrer à la fiche relative à la création d'énergie verte alternative (laquelle sera reformulée ultérieurement).

3. **GT nature** – 7/03/2023



Organisé à l'attention des membres de la CLDR, du PCDN et de « Verlaine en Transition », ce groupe de travail a pour but d'enrichir le contenu des 5 fiches projets (Lot 1 et Lot 2) consacrées à cette thématique et de faire des liens entre elles.

Lot 1 :

- Mise en place d'actions boostant la biodiversité
- Mise à disposition de terrains dédiés au maillage écologique et boostant la biodiversité

Lot 2 :

- Identification des zones sensibles à préserver et envisager un classement
- Reméandrage de l'Yerne phase 2 : tronçon à Oudoumont
- Aménagement de dispositifs contre les coulées de boue et les inondations

MÉTHODE

L'auteur du PCDR détaille en plénière la FP liée au reméandrage de l'Yerne ; cette FP ayant pu être étayée suite à la visite sur le terrain organisée dernièrement en présence de la Commune, de l'auteur du PCDR, du propriétaire des lieux et du Contrat de Rivière Meuse Aval. Les autres fiches sont discutées en sous-groupes et les participants disposent de cartes pour identifier et/ou localiser les éléments.

RÉSULTATS

Des questions se posent sur la rédaction de la FP consacrée à l'Yerne : la maintenir telle quelle ou la rédiger de manière plus « macro » afin de prendre davantage en considération les risques d'inondations et coulées boueuses ?

Concernant les autres FP, il s'avère que beaucoup d'actions proposées sont à réaliser sur domaine privé .


A3/ IDENTIFICATION DES ZONES SENSIBLES À PRÉSERVER ET ENVISAGER UN CLASSEMENT

ZONES à localiser sur la carte

1. Collez les gommettes sur la carte, pour les zones à préserver :
   - Bosquet
   - Verger
   - Prairie
   - Zone humide
   - Autre (à déterminer lors du travail)
2. Entourez au marqueur sur la carte, les zones :
   - A CLASSER (en rouge)
   - INNONDABLES / COULÉES BOUEUSES (en bleu)

Pensez court, moyen et long terme


A2/ MISE EN PLACE D'ACTIONS BOOSTANT LA BIODIVERSITÉ

ACTIONS à localiser sur la carte

a) Installation de nichoirs
b) Aménagement des combles et clochers pour les chiroptères, les effraies, les chouettes et les rapaces nocturnes en général
c) Installation d'hôtels à insectes
d) Aménagement d'autres zones de nourrissage
e) Végétalisation ou densification des haies en bordure des chemins et des parcelles associées à la protection des talus
f) La verdurisation d'espaces minéralisés, dont les cimetières, avec des arbres, bacs, ...
g) ...
h) ...
i) ...

4. **GT aménagement entrées de village** – 16/03/2023

Ce groupe de travail, réservé aux membres de la CLDR et de la CCATM, est l'occasion d'approfondir cette vaste thématique.

OBJECTIF(S)

La soirée débute par une présentation de l'auteur du PCDR qui dresse le « champ des possibles » par des exemples de ce qui est réalisé dans d'autres communes. La question qui se pose est la suivante : « Quels sont les aménagements possibles en fonction des objectifs poursuivis ? »

MÉTHODE

Les participants travaillent en sous-groupes (1 sous-groupe par village) pour répondre aux 4 questions suivantes (ortho photoplan disponible par sous-groupe) :

1. Localiser les entrées de village
2. Identifier le ou les objectif(s) poursuivi(s) en aménageant cette entrée
3. Déterminer l'aménagement à prévoir (en se basant notamment sur la présentation du bureau d'étude)
4. Préciser s'il existe des éléments (patrimoine, nature, etc.) à mettre en valeur.


Entrée numéro .....

- Entourer les **aménagements** que vous estimez pertinents (n'hésitez pas à faire un petit schema si vous le désirez)

Objectif sécuritaire :

- Chicanes
- Coussins berlinois
- Rétrécissement voirie
- Marquage au sol
- Trottoirs
- Plantations
- Autre (à préciser)

Objectif identitaire :

- Panneaux
- Sculptures
- Autre (à préciser)



RÉSULTATS

Les participants s'accordent pour signaler l'importance d'homogénéiser les aménagements et dans la mesure du possible, de favoriser des aménagements « nature » plutôt que l'installation de panneaux.

CLDR N°8 : VALIDATION DES FP – 25/04/2023

Cette CLDR débute par un **succinct retour sur les 4 GT** qui se sont déroulés en février et mars 2023. Le nombre de participants, les objectifs et les résultats obtenus lors de ces GT sont présentés aux membres de la CLDR.

Monsieur Xavier Dubois du SPW-ARNE (services extérieurs) est présent pour rappeler le processus de l'ODR et pour répondre aux questions que se posent les membres de la CLDR (financement, rôle de la CLDR en phase de mise en œuvre, …).

Ensuite, les **fiches projets du Lot 1** sont passées en revue. A noter que ces FP ont été relues par la CLDR, la FRW et le SPW préalablement à la rencontre. La CLDR a émis ses commentaires via un fichier PDF partagé disponible sur l'Intranet de la CLDR. Ce sont uniquement les corrections majeures qui sont présentées lors de cette réunion, de manière à expliquer à la CLDR pourquoi la forme et parfois le contenu des fiches vont être modifiés.

Les agents de la FRW présentent ensuite le **calendrier d'approbation** de l'avant-projet PCDR et de la première demande de convention.

Les 2 membres non-mandataires qui représenteront la CLDR pour défendre le PCDR devant le PAT sont plébiscités par les participants grâce à la méthode de l'**élection sans candidat**.

CLDR N°9 : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR – 04/09/2023

Cette séance est consacrée à l'**approbation de l'avant-projet de PCDR, ainsi qu'au choix de la première demande de convention DR**. Afin de préparer au mieux la réunion, les membres de la CLDR ont eu l'occasion, durant l'été, de relire le document dans son intégralité (disponible sur l'intranet de la CLDR).

Les différentes étapes administratives que doit encore suivre le PCDR sont passées en revue avant que ne soit approuvée, également à l'unanimité, la première demande de convention qui concerne l'aménagement de la maison rurale « Les Thuyas » et de ses abords.

Circonstance de calendrier, pour la première fois, le quorum n'est pas atteint pour pouvoir valider ces 2 décisions. Ainsi, avec l'accord de la direction du DR, les membres excusés et absents à la réunion se sont exprimés à postériori sur les deux consensus par retour de mail.

Cette réunion a également pour objectifs de préparer le stand de la CLDR à la fête des associations du 16/09 et d'informer des actions à venir organisées dans le cadre de la semaine de la mobilité (cf. point 7.2.4).

La soirée se termine de manière conviviale autour du verre de l'amitié.









7.2 ACTIONS PORTÉES PAR LA CLDR ET LES GT

Durant la phase d'élaboration du PCDR, 3 projets sont menés à l'initiative et en collaboration avec la CLDR

7.2.1. REPLANTATION D'ARBRES ET DE HAIES

La journée de l'arbre et un chantier participatif sont organisés les 19 et 26 novembre 2022.





Ces deux journées (distribution de plants à la population et (re)plantation de haies) sont organisées de manière collaborative avec l'aide de 13 citoyens bénévoles du PCDN, de « Verlaine en Transition » et de la CLDR (+ 2 nouveaux habitants !). Une dizaine d'ouvriers communaux sont également présents pour encadrer les travaux de plantation.

7.2.2. RÉFLEXION SUR LA PROBLÉMATIQUE DU STATIONNEMENT

Une soirée d'information sur la problématique de la vitesse et du stationnement est organisée le 16 novembre 2022. Invitation cordiale à tous les Verlainois !
Plus de 60 citoyens participent à cette soirée rythmée par les présentations de plusieurs intervenants (la Zone de Police Meuse Hesbaye, une experte-conseillère en mobilité, le Collège communal), mais également par des moments d'échange et de questions-réponses.
Toutes les remarques collectées par les agents de la FRW sont gardées au chaud afin d'alimenter les réflexions lorsque la Commune se lancera dans un Plan Communal de Mobilité.



7.2.3. MISE EN PLACE D'ACTIONS POUR LES NOUVEAUX HABITANTS.

Durant l'été 2022, les agents de la FRW transmettent à la CLDR un questionnaire en ligne pour récolter leurs idées de projets/actions en vue d'accueillir les nouveaux habitants. Ce questionnaire fait l'objet de 14 réponses.

Une rencontre avec l'échevine en charge de cette organisation et les membres de la CLDR intéressés s'organise en décembre 2022 pour mettre en place concrètement cet accueil.

L'évènement se déroule le dimanche 22 janvier 2023. Au programme : petit déjeuner à l'école de Verlaine, quizz de présentation de la Commune, balade proposée par le PCDN, ….).

Il est proposé qu'en 2024, une visite des villages par les membres de la CLDR soit aussi proposée aux nouveaux habitants.

a Installés pendant la pandémie, les nouveaux habitants de Verlaine ont enfin été accueillis

Ces nouveaux habitants sont arrivés durant la pandémie et le confinement. La Commune a enfin pu les recevoir et se présenter en quiz.

J.L.
Publié le 07-02-2023 à 12h24 - Mis à jour le 07-02-2023 à 12h25



"Combien de rues dans la commune?", "Que signifie CPAS?", "Combien d'implantations pour l'école communale?" Voici quelques-unes des questions posées aux nouveaux habitants de Verlaine. Abandonnée durant la période Covid, la cérémonie a à nouveau été récemment organisée. Quelque 140 nouvelles familles avaient reçu l'invitation, et au final, ce sont la moitié d'entre elles qui ont notamment tenté de répondre sur leur GSM aux questions du quiz imaginé par Gwendoline Poty, échevine de l'Enseignement.

7.2.4. ACTIONS À MENER DURANT LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Lors de la soirée « sécurité routière » du 16 novembre 2022 (cf. point 7.2.2), la problématique de la mobilité aux alentours de l'école communale (implantation de Verlaine) a été évoquée.

Dans ce cadre, et en vue de la participation à la semaine de la mobilité (septembre 2023), un groupe de travail voit le jour et se réunit à trois reprises durant l'été.

Des membres de la CLDR, de la CCATM, du comité scolaire, de la zone de police Meuse Hesbaye mais également la direction et des bénévoles de l'école ainsi que la chargée de mission du GAL « Jesuishesbignon.be » se réunissent pour réfléchir et trouver des solutions dans le but de désengorger la rue de l'école durant les heures de pointe scolaires.

Plusieurs actions voient le jour suite à ces réflexions :

- Informer les parents des dispositifs et actions déjà en cours (mise à sens unique temporaire de la rue, libération du parking par les enseignants, etc.) ;

- Sensibiliser les enfants à se déplacer autrement, notamment grâce à la participation de l'école à l'action « Emile, le Serpent Mobile » ;

- Tester la mise en place d'un pédibus.

Ce sont une dizaine de bénévoles et pas moins de 20 familles qui ont participé au pédibus organisé chaque jour de la semaine de la mobilité, en matinée.





8. ANNEXES

8.1. DELIBERATIONS COMMUNALES IMPORTANTES (1 – 7)

ANNEXE 1 : Délibération du Conseil communal du 12 mars 2018 - Décision de principe de lancer une Opération de développement rural et de solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

ANNEXE 2 : Délibération du Conseil communal du 14 octobre 2019 - Approbation de la convention d'accompagnement proposée par la FRW

ANNEXE 3 : Délibération du Collège communal du 23 décembre 2019 -Désignation du bureau d'étude Sen5, comme auteur du PCDR

ANNEXE 4 : Délibération du Conseil communal du 14 février 2022 - Approbation de la composition de la Commission Locale de Développement Rural

ANNEXE 5 : Délibération du Conseil communal du 11 avril 2022 - Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR

ANNEXE 6 : Délibération du Collège communal du 25 septembre 2023 - Approbation de l'avant-projet de PCDR

ANNEXE 7 : Délibération du Conseil communal du 16 octobre 2023 - Approbation du projet de PCDR

8.2. COMPTES-RENDUS OU SYNTHESES DES DEMARCHES DE CONSULTATION (8 - 10)

ANNEXE 8 : Présentation faite à la population lors des séances d'information-consultation villageoises

ANNEXE 9 : Comptes rendus des séances d'information consultation (Villages – en ligne– Publics cibles)

ANNEXE 10 : Comptes rendus des séances plénières de la CLDR et de ses GT